



HAL
open science

**”Des Chambon aux Arnavon : transmission et
enrichissement d’un fonds d’imagerie religieuse à
Avignon au XVIIIe siècle”**

Nastasia Gallian

► **To cite this version:**

Nastasia Gallian. ”Des Chambon aux Arnavon : transmission et enrichissement d’un fonds d’imagerie religieuse à Avignon au XVIIIe siècle”. *Nouvelles de l’estampe*, 2024, 271, url: <http://journals.openedition.org/estampe/5320>. hal-04575550

HAL Id: hal-04575550

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-04575550v1>

Submitted on 15 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des Chambon aux Arnavon : transmission et enrichissement d'un fonds d'imagerie religieuse à Avignon au XVIII^e siècle

Inheriting, Reworking, and Making Copperplates in 18th-Century Avignon: Religious Prints by the Arnavons

Nastasia Gallian



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/estampe/5320>

ISSN : 2680-4999

Éditeur

Comité national de l'estampe

Ce document vous est offert par Casa de Velázquez



Référence électronique

Nastasia Gallian, « Des Chambon aux Arnavon : transmission et enrichissement d'un fonds d'imagerie religieuse à Avignon au XVIII^e siècle », *Nouvelles de l'estampe* [En ligne], 271 | 2024, mis en ligne le 15 avril 2024, consulté le 15 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/estampe/5320>

Ce document a été généré automatiquement le 14 mai 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Des Chambon aux Arnavon : transmission et enrichissement d'un fonds d'imagerie religieuse à Avignon au XVIII^e siècle

*Inheriting, Reworking, and Making Copperplates in 18th-Century Avignon:
Religious Prints by the Arnavons*

Nastasia Gallian

- 1 Le 26 octobre 1722, un notaire avignonnais établit un contrat de mariage unissant Pierre-Joseph Arnavon à Marie-Alix Rostan¹, fille de feu l'éditrice d'estampes Anne-Marie Chambon. Né en 1691 à Avignon², le marié était issu d'une famille de négociants en soie et de fabricants de bas. Lui-même commença sa carrière dans ce domaine³, mais ses plans furent semble-t-il contrecarrés par le concordat signé en 1717 entre la cité des papes et la France dans le but de réguler et de taxer les soieries avignonnaises, qui concurrençaient frontalement l'industrie lyonnaise⁴. En 1719, voyant les débouchés s'amenuiser pour son négoce, Arnavon entreprit donc de se reconvertir en se plaçant, malgré son âge relativement avancé, comme apprenti chez l'orfèvre Pierre Cotte⁵. Son mariage avec Marie-Alix Rostan, descendante d'une famille d'imagiers, lui donna rapidement l'occasion d'appliquer dans le champ de l'estampe demi-fine ses nouvelles compétences en matière de maniement du burin. Dès lors et jusqu'à son décès en 1757⁶, Arnavon se consacra à la fabrication et au commerce des gravures religieuses en taille-douce destinées au marché avignonnais et comtadin.
- 2 Au moment de l'union, son épouse, Marie-Alix Rostan, née en 1705⁷, venait tout juste de perdre sa mère, Anne-Marie Chambon (1677-1722). Veuve du cordonnier André Rostan, Anne-Marie Chambon était l'une des héritières, avec sa sœur Anne (v. 1666-1721), du fonds de cuivres constitué par leur père, le graveur et éditeur Jean Chambon (1635/1639-1709). Nous avons déjà eu l'occasion d'étudier dans les *Nouvelles de l'estampe* l'activité de ces deux générations d'imagiers⁸, qui travaillaient principalement pour les

hôpitaux, les confréries et les corporations d'Avignon, auxquels ils livraient des images pieuses de facture assez grossière. Les matrices nécessaires à leur impression ne sont pas explicitement mentionnées dans le contrat de mariage de Marie-Alix Rostan, mais il semble pourtant bien qu'au moins une partie d'entre elles aient fait partie de sa dot. Plusieurs pièces attribuées à Chambon et à ses filles furent en effet regravées ou imprimées par Arnavon, qui effaça leur adresse pour y faire figurer la sienne [cat. 3, 17, 18 (?), 29 (?), 30, 37, 40 (?), 49 et 50]. Cet indice témoigne également d'une pratique fort répandue à Avignon et, de manière plus générale, dans le monde de l'estampe demi-fine : l'exploitation sur le long terme de cuivres qui, à force d'être tirés, devenaient difficilement lisibles et nécessitaient d'être retaillés. De fait, certaines matrices conçues à la fin du XVII^e siècle furent employées par Arnavon jusqu'à sa mort, puis par Marie-Alix Rostan jusqu'au début des années 1780. Cette pratique s'explique certainement par la volonté de tirer le meilleur parti des efforts préalablement investis par les Chambon, mais, au-delà de son aspect pragmatique et économique, cette démarche est aussi un signe de l'attachement de la clientèle locale à certaines traditions iconographiques et stylistiques, que le couple Arnavon fit pleinement passer d'un siècle à l'autre. À partir de ce noyau hérité, il développa son fonds de planches en y ajoutant plusieurs dizaines d'images mariales et hagiographiques, taillées avec la simplicité et la rudesse de ses prédécesseurs, mais qui étaient visiblement considérées comme satisfaisantes par les confréries, les corporations et les fidèles locaux.

La famille Arnavon et la clientèle des associations pieuses

- De fait, l'activité des Arnavon est, comme celle des Chambon, intimement liée aux manifestations collectives de la dévotion avignonnaise et comtadine. Rapidement évoqué par l'abbé Cerquand, par Duchartre et Saulnier, puis par Sylvain Gagnière⁹, ce pan important de leur commerce peut être retracé grâce à la lettre des gravures, mais aussi grâce aux livres de comptes des confréries et des églises conservés aux Archives départementales de Vaucluse. S'inscrivant dans les pas de sa belle-famille, Pierre-Joseph Arnavon devint ainsi l'un des principaux fabricants des images pieuses qui étaient vendues aux fidèles lors des fêtes religieuses, en même temps que des gâteaux ou des cierges, dans le but d'obtenir quelques liquidités pour les communautés. Dès 1725, il succéda ainsi au grand-père, à la tante et à l'oncle de son épouse (Jean Chambon, Anne Chambon et Jean Laserre¹⁰), en tant que fournisseur de la confrérie de Saint-Nicolas, celle des bateliers du Rhône¹¹ [cat. 46]. Il s'introduisit également, dans les mêmes circonstances, auprès de l'hôpital Saint-Bénézet¹² [cat. 29], des Pénitents noirs¹³ [cat. 3], de la corporation des cordonniers (placée sous la protection des saints Crépin et Crépinien¹⁴) et de celle des jardiniers [cat. 30, puis 7 et 54]. En plus de cette clientèle héritée, il travailla aussi pour le couvent des Augustins [cat. 2] et pour l'église métropolitaine d'Avignon, qui lui versa en 1747 quatre livres et six sols pour la livraison de trois cents images de sainte Marthe¹⁵ [cat. 55-56]. Pour les Pénitents bleus, il grava et imprima une planche représentant Notre Dame de Délivrance intercédant pour un prisonnier et un aveugle [cat. 14], tandis que les Pénitents blancs préféraient les images commémorant les cinq plaies du Christ [cat. 5]. La confrérie du Saint-Sacrement-et-des-Agonisants¹⁶ [cat. 62], ainsi que les corporations des maçons [cat. 8] et des vigneronns [cat. 10] lui faisaient également confiance pour tirer leurs planches.

- 4 Pour autant que l'on puisse en juger d'après les livres de comptes (qui sont largement lacunaires), ces commandes assuraient des revenus modestes à Arnavon. Dépassant rarement les quinze livres, elles portaient en général sur des lots de quatre ou cinq cents images imprimées à partir des cuivres détenus par les confréries, corporations et chapitres. Elles présentaient néanmoins plusieurs avantages pour le marchand : d'une part, parce qu'elles assuraient des revenus réguliers, qui pouvaient être anticipés en fonction du calendrier des fêtes religieuses ; et d'autre part, parce qu'elles ne présentaient aucun risque financier, l'exécution des planches étant à la charge des associations pieuses, tout comme la revente et la distribution des épreuves. Dans ce contexte, Arnavon intervenait donc le plus souvent au titre d'imprimeur en taille-douce et c'est d'ailleurs avec ce rôle qu'il apparaît généralement dans la lettre de ses gravures. Il tirait la majeure partie des estampes en blanc et sur papier, mais sa clientèle lui demandait régulièrement d'ajouter quelques images imprimées sur du taffetas local afin de les offrir aux dignitaires de la ville [par exemple cat. 5, 11 et 56]. Ponctuellement, il était en plus chargé de graver ou de regraver les cuivres des collectivités éditoriales avec lesquelles il travaillait, ainsi que le signale la lettre de certaines estampes¹⁷.
- 5 À la mort de Pierre-Joseph Arnavon en 1757, sa veuve, Marie-Alix Rostan, prit la relève avec l'accord de leurs enfants adultes¹⁸. Deux d'entre eux, Jean-Joseph-Bénézet (né en 1734¹⁹) et Joseph-François-Agricol (1737-1830), continuèrent à travailler dans l'atelier familial en échange de leur entretien, du moins jusqu'à ce que le second ne décide d'embrasser une carrière ecclésiastique en 1759²⁰. Marie-Alix Rostan et Jean-Joseph-Bénézet semblent avoir honoré ensemble les commandes qui continuaient à leur parvenir de la part de l'hôpital Saint-Bénézet²¹ et de la confrérie du Saint-Sacrement²², pour laquelle le jeune homme retaila une matrice en cuivre [cat. 62]. Marie-Alix Rostan gagna en plus le marché des Pénitents violets²³, qui lui commandaient vraisemblablement des images de saint Joseph²⁴ [cat. 41], et surtout celui de la congrégation de Notre-Dame-de-Bonne-Aventure²⁵, à laquelle elle fournit des milliers d'épreuves sur papier et quelques estampes tirées sur taffetas entre 1775 et 1781 [cat. 13]. Son nom n'apparaît pourtant dans l'adresse que d'une seule estampe [cat. 7], le générique « chez Arnavon » étant privilégié pour marquer les matrices familiales jusqu'à la mort de la veuve en 1782. Aucun inventaire après décès ne fut dressé à cette date, si bien que l'on ignore le devenir du fonds de matrices. On sait toutefois qu'au moins l'une des planches fut acquise par Antoine Desandré († 1785) et son épouse Anne Pascal († 1810) [cat. 10], des confrères qui fournissaient eux aussi les confréries avignonaises en estampes de dévotion²⁶.

La production de l'atelier des Arnavon

- 6 Si ces documents d'archives éclairent une partie du négoce des Arnavon, les estampes qu'ils gravaient, imprimaient et vendaient permettent d'avoir une vision plus large de leur activité. Dans leur atelier de la paroisse Saint-Didier, à proximité de la place des Corps-Saints et du couvent de Saint-Eutrope, ils produisaient des images pieuses représentant essentiellement la Vierge et les saints. Le catalogue des estampes éditées par la famille Arnavon que nous proposons ci-dessous se fait l'écho de cette spécialisation. La plupart des pièces figurent déjà dans les recensements de l'imagerie religieuse avignonnaise publiés par l'abbé Cerquand en 1883, puis par Sylvain Gagnière

en 1943²⁷, mais nous y ajoutons quelques images supplémentaires repérées lors des recherches que nous avons menées à la Bibliothèque nationale de France, à la Bibliothèque municipale d'Avignon et au Palais des Papes, où est conservé l'« album Arnavon », un recueil factice contenant 311 gravures, pour la plupart avignonnaises²⁸.

- 7 Le catalogue de l'œuvre gravé et imprimé par les Arnavon permet de saisir pleinement le conservatisme de leur production, tant au niveau iconographique que stylistique. Comme les Chambon, les Arnavon privilégiaient les cultes locaux et les représentations fortement ancrées dans la réalité topographique et quotidienne locale. La lettre de leurs estampes mentionne ainsi bien souvent une église spécifique, qui peut même être représentée (de manière stylisée) dans l'image. Certaines œuvres sont notamment rattachées à des églises avignonnaises dans lesquelles se trouvaient des statues ou des autels dédiés à la Vierge, comme Notre-Dame-de-Bon-Rencontre [cat. 11], l'église des Cordeliers [cat. 10], Notre-Dame-de-Pitié [cat. 18], Notre-Dame-du-Salut [cat. 19] ou la chapelle Sainte-Anne [cat. 20]. Cette même dévotion mariale transparait dans les images relatives à des églises comtadines, telles que Notre-Dame-de-Beauvoir à Rousset-les-Vignes [cat. 9], Notre-Dame-de-Vie à Venasque [cat. 21-22], Notre-Dame-de-Lumière à Goult [cat. 16], Notre-Dame-de-Montaigu à Malaucène [cat. 17] ou encore Notre-Dame-la-Brune à Mazan [cat. 25] et au Barroux [cat. 26].
- 8 Les saints faisant l'objet d'une dévotion particulière à Avignon étaient également particulièrement mis en avant : Antoine de Padoue, patron de la cité des papes [cat. 27] ; Bénédet et Nicolas, protecteurs du fameux pont et des bateliers du Rhône [cat. 29 et 46] ; Pierre de Luxembourg et Ruf, respectivement cardinal et évêque d'Avignon [cat. 48-49] ; César de Bus, doctrinaire enterré dans la ville en 1607²⁹ [cat. 32-34] ; Jacques, dont la statue protégeait les pèlerins priant dans l'église Saint-Didier [cat. 40] ; ou encore Symphorien, auquel est dédié une autre église [cat. 50]. Au-delà de ces figures liées à la ville d'Avignon, le fonds des Arnavon fait également la part belle aux saints honorés aux alentours : Baudile, dont les reliques sont à Noves [cat. 28] ; Elzéar, baron d'Ansouis, et son épouse Delphine, canonisés au xiv^e siècle [cat. 36] ; Gens, honoré lors d'un pèlerinage au Beucet [cat. 38-39] ; Just et Pasteur, patrons de Séguret [cat. 42] ; Laurent, auquel est dédié l'église de Mormoiron [cat. 43] ; Martin, prié près d'Apt [cat. 44] ; Nazaire, patron de l'église de Sablet [cat. 45] ; Pancrace, protecteur de Grambois et d'Aramon [cat. 47]. La même référentialité géographique est appliquée au culte des saintes, avec Casarie, dont le buste-reliquaire est conservé à Villeneuve-lès-Avignon [cat. 53] ; Marthe, qui délivra Tarascon du monstre de la tarasque [cat. 55-56 et 67] ; Radegonde qui, associée à saint Roch, est priée à Saint-Saturnin-d'Apt [cat. 57] ; Anne, patronne de la cathédrale d'Apt, où sont également exposées les reliques des saints Castor, Auspice et Martian [cat. 51].
- 9 Toutes ces gravures de dévotion se caractérisent par leur dimension fortement référentielle, soit que le nom des commanditaires soit explicité dans la lettre, soit que le culte évoqué soit représenté de manière allusive dans l'image. De toute évidence, les Arnavon ne cherchaient aucunement à exporter leurs gravures religieuses au-delà des frontières de l'enclave pontificale, ni à capter un public plus diversifié (mais aussi plus changeant) que celui des chapitres d'églises, des corporations et des confréries locales. Ils préféraient au contraire concentrer la majeure partie de leurs soins sur une clientèle restreinte et peu fluctuante, qui ne risquait pas d'être perdue en cas de changement de goût. L'inventaire après décès de Pierre-Joseph Arnavon³⁰ témoigne d'ailleurs d'un

fonds de boutique très médiocre, composé de quelques cuivres et épreuves, mais dépourvu de véritable stock :

Les planches gravées et les attribus ~~papier et images~~ estimés par lesdits mère et enfans³¹, et par la médiation des amis communs, à la somme de deux cent[s] livres monoye de France... L. 200.

Plus le papier et images estimés comme dessus à cent cinquante livres... L. 150

Fond de la poudre et grenallie... L. 100.

Plus un grand comptoir presque hors d'usage, estimé L. 2.

[Un ensemble d'accessoires de cheminée estimé à six livres].

- 10 La même source montre que le couple préférait investir dans le foncier, par nature plus sûr, que dans son activité. À la mort de Pierre-Joseph, l'essentiel de sa richesse était ainsi constitué de vignes et de quelques rentes, à hauteur de 2400 livres, quand les cuivres et estampes trouvés dans son atelier furent prisés seulement 250 livres. La liste des créanciers et des débiteurs du couple ne laisse apparaître aucun lien commercial avec des graveurs, éditeurs et marchands avignonnais, français ou étrangers – une preuve de plus que les Arnavon ne prenaient pas le risque de diversifier l'offre qu'ils proposaient à la vente, ni de distribuer plus largement les quelques matrices qu'ils éditaient sans doute eux-mêmes. Nous nuancerons toutefois immédiatement cette affirmation en signalant que, dans des circonstances que nous détaillerons dans un prochain article, Pierre-Joseph et Marie-Alix Arnavon se retrouvèrent à commercialiser deux estampes gravées à Avignon par Jean-Joseph Balechou d'après Joseph Vernet³² : *Le Calme* (1755) et *La Tempête* (1757).
- 11 En dehors de cette incursion très ponctuelle dans le domaine de l'estampe d'interprétation artistique (qui n'eut aucune suite chez eux), les Arnavon ne s'éloignèrent que très peu des sujets privilégiés par les Chambon. Tout au plus actualisèrent-ils leur catalogue en fonction des demandes des associations pieuses et des nouveaux intérêts des dévots. Leur fonds s'enrichit ainsi d'une image commémorant les Missions de 1734 et 1745, deux entreprises de conversion et d'instruction chrétienne menées à Avignon par les Oratoriens³³ [cat. 61]. Ils publièrent aussi des portraits de César de Bus, fondateur de la Doctrine chrétienne, né à Cavaillon en 1544 et mort à Avignon en 1607, dont la clause de béatification fut initiée en 1686 [cat. 32-34]. Ils se mirent également à produire des images représentant l'ange gardien [cat. 58-59], le Sacré Cœur et le scapulaire [cat. 63-66], pour lesquels ils conçurent des découpures, c'est-à-dire de petites vignettes destinées à être découpées et collées, qu'ils furent parmi les premiers à produire à Avignon.
- 12 Dans ces estampes comme dans les autres, ils se contentèrent en tout cas de reprendre les formules visuelles simples et efficaces mises au point par les Chambon, mais aussi par Louis David (1644-1721), un buriniste qui collaborait régulièrement avec eux et avec les associations pieuses avignonnaises³⁴ [cat. 5 (?), 6, 19, 23-24, 27, 29 (?), 34, 37, 40, 49, 53, 56]. Les estampes des Arnavon se caractérisent par leur facture naïve, la saturation de l'image par des tailles de remplissage, leurs personnages raides et leur décor fortement stylisé. Certaines d'entre elles sont dotées de cadres végétaux, à la manière des dispositifs utilisés avant eux par les Chambon et Louis David pour orner l'image et faciliter leur exposition au mur ou leur collage sur un support quelconque. D'un point de vue technique, la recherche tonale est réduite à sa plus simple expression pour limiter les coûts et assurer la durabilité de la matrice. L'examen de différentes épreuves tirées à partir d'une même planche montre ainsi que les cuivres étaient régulièrement regravés au burin, les tailles s'aplatissant au fil des tirages jusqu'à compromettre la

lisibilité de l'image. Lors de la reprise des planches, Arnavon (ou d'autres graveurs³⁵) en profitaient pour corriger certains détails, mettre à jour une adresse ou modifier une oraison. Bien souvent, en effet, l'image est accompagnée d'une lettre qui définit précisément le sujet de l'image, le rapproche d'un lieu de culte ou d'une association pieuse, et incite le spectateur à la prière. Seules les formules liminaires sont alors en latin, le texte, s'il est développé, se poursuivant généralement en langue vernaculaire (et avec de nombreuses coquilles). Ces estampes sont en tout cas pensées pour être suffisamment simples pour ne laisser aucune place au doute quant à leur compréhension et leur usage.

- 13 Ces stratégies, largement héritées des Chambon des deux générations précédentes, permirent au commerce des Arnavon de perdurer jusqu'au décès de Marie-Alix Rostan en 1782. Les sources archivistiques montrent toutefois un infléchissement des commandes passées à l'atelier à partir de la fin des années 1750, ce qui correspond à l'époque où un autre éditeur, Claude Leblond³⁶ (1706-1787), prit de l'ampleur à Avignon et commença à remporter une partie du marché des confréries à son profit³⁷. Intelligemment, Leblond prit le contrepied des pratiques conservatrices des Arnavon. Au lieu de se contenter des commandes passées par les associations pieuses, il investit massivement dans son commerce de manière à proposer dans sa boutique une offre diversifiée susceptible de plaire à la clientèle des particuliers et des collectionneurs locaux. Pour cela, il établit des liens commerciaux avec des marchands parisiens et lyonnais³⁸, auprès desquels il se fournissait en portraits, vues d'optique, ornements, paysages, manières de crayon, cartes géographiques, etc. Il constitua par ailleurs son propre fonds de cuivres religieux dans le goût des productions de la rue Saint-Jacques de la même époque. Ses compositions épurées, beaucoup plus fines dans leur exécution et rehaussées d'encadrements végétaux ou rocaille, lui valurent de supplanter définitivement les Arnavon comme principal fabricant d'images à Avignon.

ANNEXES

Catalogue des estampes religieuses gravées, éditées ou imprimées par les Arnavon

Abréviations employées :

Institutions :

BMA : Bibliothèque municipale d'Avignon

BnF : Bibliothèque nationale de France

MuCEM : Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

PP, AA : Palais des Papes, Album Arnavon

Références bibliographiques :

Cat. expo. Avignon, 1944 : *Exposition mariale*, J. Sautel (dir.), Nîmes, Azémard Cousin, 1949.

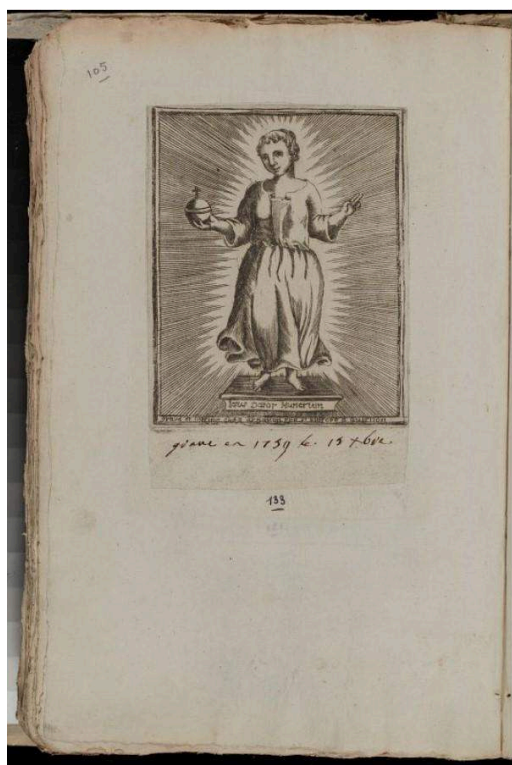
Cerquand : Jean-François Cerquand, « L'imagerie populaire à Avignon et dans le Comtat, XVII^e et XVIII^e siècles », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1993, vol. III, p. 45-71.

Crespo : Didier Crespo, *Chemins de la foi et iconographie comtadine : les gravures de la piété populaire (XVII^e-XIX^e siècles)*, thèse d'Histoire et Civilisations, Anne Blanchard (dir.), Université de Montpellier III, 1990.

Gagnière : Sylvain Gagnière, *Catalogue de l'imagerie populaire religieuse avignonnaise*, Avignon, Rullière Frères, 1943.

Garnier : Nicole Garnier, *L'Imagerie populaire française. 1, Gravures en taille-douce et en taille d'épargne - Musée national des arts et traditions populaires*, Paris, RMN, 1990.

Pichou : Hélène Pichou, « Saint Bénézet dans l'image », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, vol. V, 1984, p. 175-190.



1. Le Christ enfant bénissant

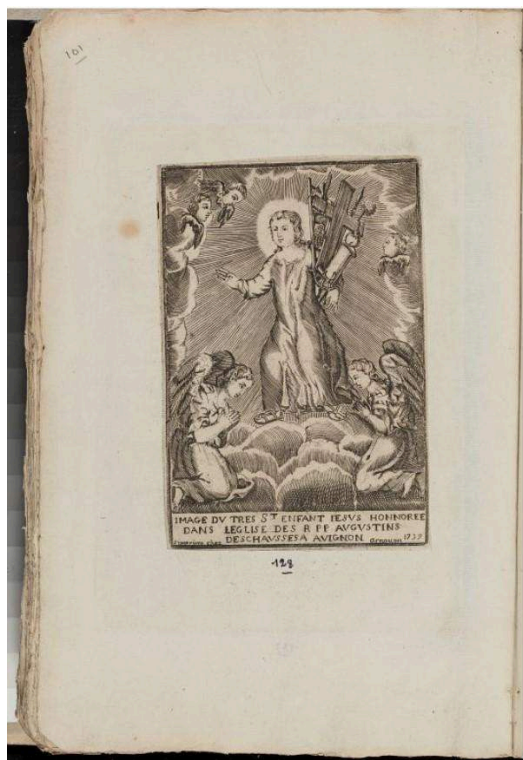
« Iesus Dator Munerum ».

En bas, dans l'encadrement : « gravé et imprimé chez arnavon pre st eutrope a avignon ».

Burin, 15,7x12,8 cm au coup de planche.

Loc. : PP, AA, n° 133.

Bib. : Gagnière, n° 3.



2. Jésus enfant avec les instruments de la Passion.

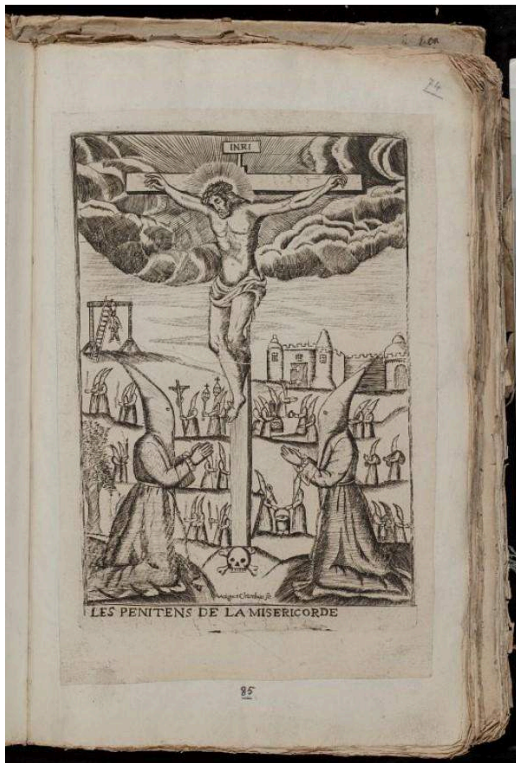
Burin, 18,5x12,5 cm.

Bib. : Crespo, n° 87-88.

État I/3 : « IMAGE DV TRES S^T ENFANT IESVS HONNOREE DANS L'EGLISE DES R PP AVGVSTINS DECHAVSSES A AVIGNON ». Sous le titre : « s'imprime chez / arnavon 1739 ». Loc. : BMA, Atlas 24 n° 12 et PP, AA, n° 128.

État II/3 : « IMAGE DV TRES S^T ENFANT IESVS HONNOREE DANS L'EGLISE DES R PP AVGVSTINS REFORMÉS A AVIGNON ». Dans le coin inférieur droit : « arnavon » [presque effacé] et « 1739 ». Loc. : PP, AA, n° 131.

État III/3 : « IMAGE DV TRES S^T ENFANT IESVS HONNOREE DANS L'EGLISE DES R PP AVGVSTINS REFORMÉS A AVIGNON ». Reprise au burin du drapé de l'aube de Jésus et des visages. Absence de nuages juste au-dessus de l'Enfant. Dans le coin inférieur droit : « 1739 ». Loc. : BMA, Atlas 8, n° 109.



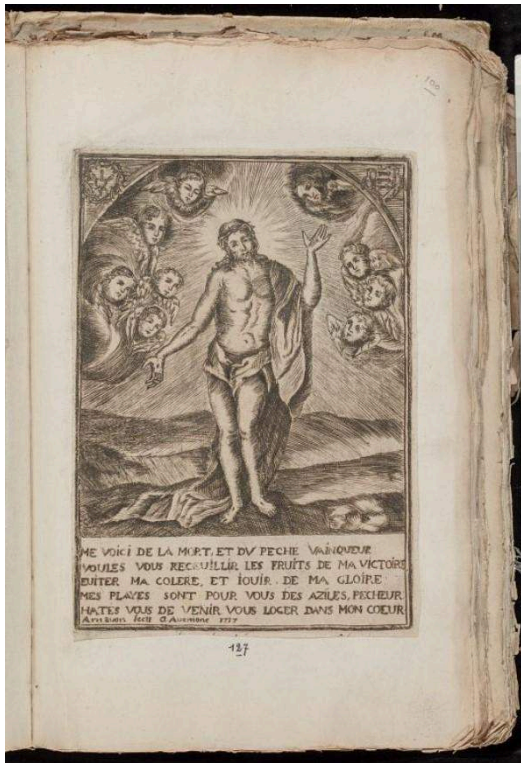
3. Pénitents noirs adorant le Christ en Croix

Sous le trait carré : « LES PENITENS DE LA MISERICORDE ».

Burin, 25,5x17,1 au coup de planche.

État 1/2 : entre les pénitents, « A Avignon Chambon fe ». Loc. : PP, AA, n° 85. Bib. : Crespo, n° 102.

État 11/2 : planche retaillée et adresse précédente masquée sous des tailles. Sous le titre, à droite : « simprime chez arnavon pre St eutrpe [sic.] avignon ». Loc. : BMA, Atlas 8, n° 151.



4. Le Christ ressuscité

« ME VOICI DE LA MORT ET DV PECHE VAINQVEUR. / [etc.] ».

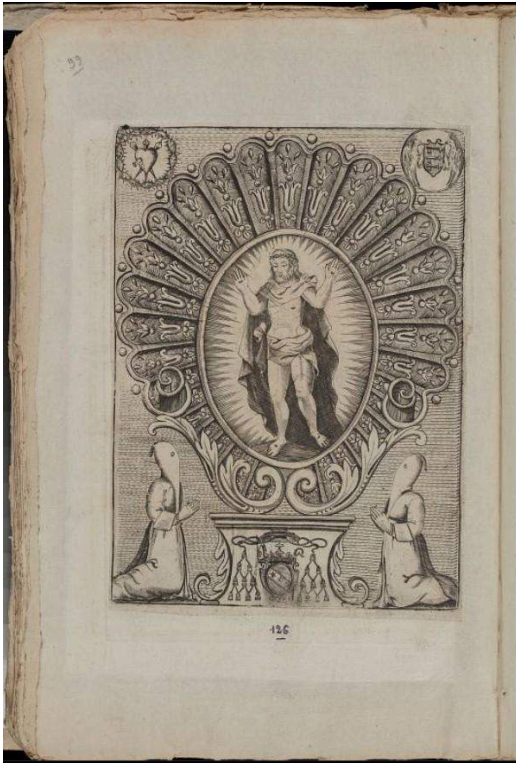
Dans le coin supérieur droit, armes d'Avignon.

Sous le poème, à gauche : « Arnavon fecit A Avenione 1757 ».

Burin, 23,3x17,4 cm au coup de planche.

Loc. : PP, AA, n° 127.

Bib. : Gagnière, n° 404.



5. Le Christ montrant ses stigmates à deux pénitents blancs

Dans l'angle supérieur droit, armes d'Avignon. Sous l'ostensoir, autel aux armes de Monseigneur de Gonteri (1705-1742) et deux pénitents cagoulés à genoux, de profil.

Burin, 23,6x17 cm au coup de planche.

Bib. : Crespo, n° 94 ; Gagnière, n° 403.

État 1/2 : anonyme (Louis David ?). Loc. : PP, AA, n° 126.

État 11/2 : sous l'image, « Arnavon fecit ». Loc. : BMA, Atlas 24, n°11 (épr. sur soie).



6. La Naissance de la Vierge

« LA NATIUITÉ DE NOSTRE DAME ».

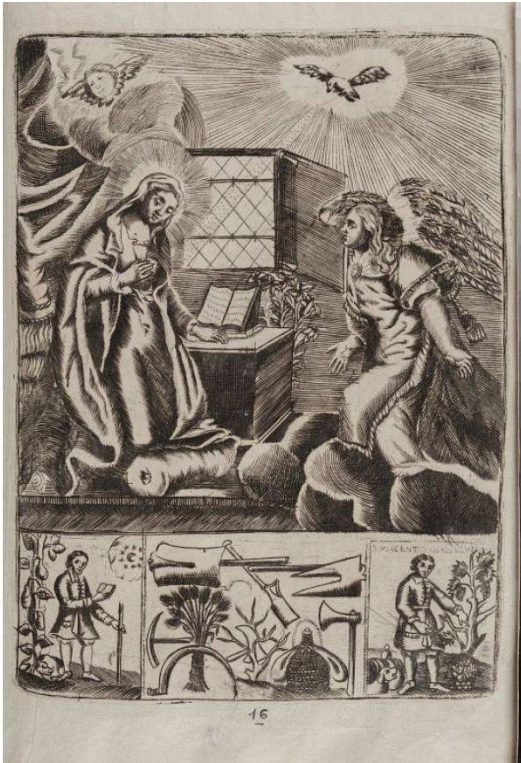
Dans l'image : « *L. David. fecit. Aetatis suae 88* » [soit v. 1732].

Burin, 25,2x18,8 cm au coup de planche.

Dans l'angle inférieur gauche du cartouche : « S'INPRIME CHEZ ARNAVON ».

Loc. : PP, AA, n° 39 (lettre partiellement évidée).

Bib. : Gagnière, n° 36.



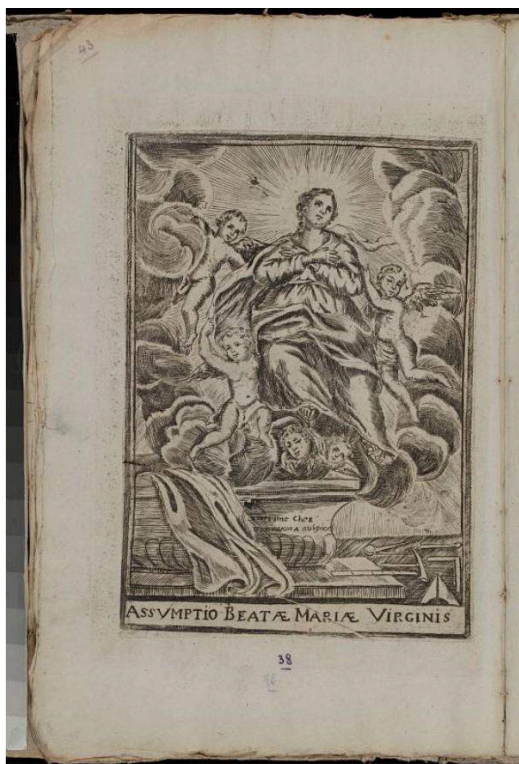
7. Annonciation de la corporation des jardiniers

Outils des jardiniers dans la prédelle.

Burin, 26,4x19,5 cm (épreuve rognée).

État I/2 : sans adresse (Chambon ou Arnavon ?). Loc. : PP, AA, n° 16.

État II/2 : ajout d'un cartouche sous la Vierge, avec « je vous salue Marie pleine de grace / [etc.] ». Dans la prédelle, en haut au centre : « imprime chez la v^e Arnavon a avignon ». Loc. : BMA, Atlas 8, n° 108. Bib. : Cerquand, n° 41 ; Gagnière, n° 39.



8. Assomption de la corporation des maçons

« ASSVMPTIO BEATÆ MARIÆ VIRGINIS ».

Au pied du tombeau, à droite, outils des maçons.

Sur le tombeau : « imprime Chez arnavon A avignon ».

Burin, 24,6x17,2 cm (épr. rognée).

Loc. : PP, AA, n° 38.

Bib. : Gagnière, n° 48.



9. Notre Dame de Beauvoir veillant sur l'église de Rousset

« IMAGE MIRACULEUSE DE NOSTRE DAME DE BEAUVERT a rousset et Au contat d'Auignon ». Sous l'image, quatrain gravé : « Elle est mere elle est vierge cette belle princesse / [etc.] ». Sous la cuvette, oraison typographiée : « ORAISON A NOTRE DAME DE BEAUVOIR / [etc.] » ; dessous, cantique typographié : « CANTIQUE SPIRITUEL A NOTRE DAME DE BEAUVOIR. / [etc.] ».

Sous l'image et le quatrain : « imprime chez arnavon a avignon ».

Burin, 37,5x21,7 cm avec le texte typographié.

Loc. : PP, AA, n° 33.

Bib. : Crespo, n° 38 ; Gagnière, n° 72.



10. Notre Dame de Bon Confort (corporation des vigneronns)

Sous l'encadrement, les outils des vigneronns, un âne et un chien.

Burin, 25,3x17,2 cm au coup de planche.

État I/3 : dans l'image, sur la première marche : « NOTRE DAME DE BONCONFORT / PATRONE DES VIGNERONS AUX CORDELLIERS ». Encadrement tressé. Sous la Vierge : « graue et imprime chez arnaou au[igno]n ». Loc. : BMA, Atlas 8, n° 124 (planche abîmée) et PP, AA, n° 99. Bib. : cat. expo. Avignon, 1944, p. 11 ; Crespo, n° 39 ; Gagnière, n° 74.

État II/3 : sur la marche, « NOTRE DAME DE BON CONFORT / PATRONNE DES VIGNERONS AUX CORDELIERS ». Planche regravée et visages repris. Encadrement de fleurs stylisées. Sous la Vierge : « A Avignon Chez Desandré ». Loc. : BMA, in-fol. 143, n° 368. Bib. : cat. expo. Avignon, 1944, p. 11 ; Gagnière, n° 75.

État III/3 : sur la marche, « NOTRE DAME DE BON CONFORT PATRONNE DES VIGNERONS AUX PENITENS GRIS ». Encadrement floral. Sous la Vierge : « A Avignon Chez Desandré ». Loc. : BMA, in-fol. 143, n° 365 et 366 (épr. coloriées) et MuCEM, 47.17.3B. Bib. : cat. expo. Avignon, 1944, p. 11 ; Crespo, n° 40 ; Gagnière, n° 76 ; Garnier, n° 718.

NB : il existe une copie lithographiée de ce burin, publiée par Lagier-Fornery et accompagnée d'une prière topographiée (cf. BMA, in-fol. 143, n° 272-274).



11. Notre Dame de Bon Rencontre à la place Pie

« NOSTRE DAME DE BON RENCONTRE SOVBS LES ARC S [sic] DE LA PLACE PIE ».

Sous le titre à droite : « graué et imprimé chez arnauon ».

Burin, 17,3x13,1 cm au coup de planche.

Loc. : BMA, Atlas 8, n° 178 (épr. sur soie jaunie) et PP, AA, n° 28.

Bib. : cat. expo. Avignon, 1944, p. 9 ; Cerquand, n° 38 ; Crespo, n° 44 ; Gagnière, n° 85.



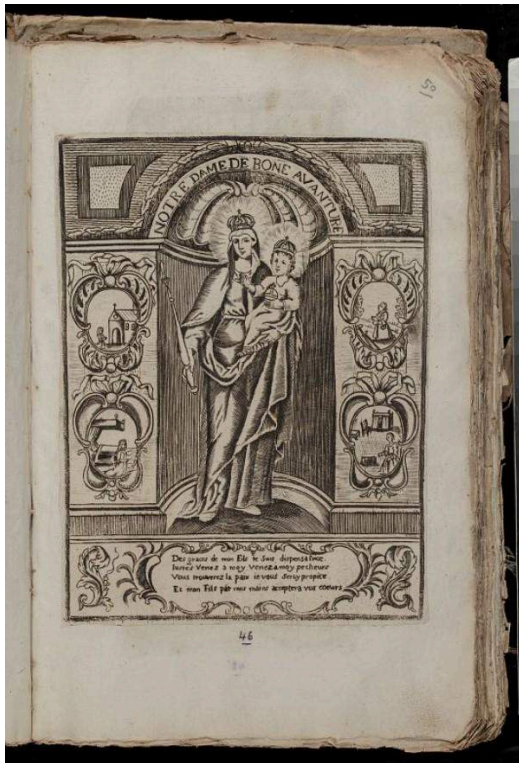
12. Notre Dame de Bon Voyage

Dans le coin inférieur gauche : « imprime / chez / arnavon ».

Burin, 23x14,5 cm.

Loc. : BMA, Atlas 8, n° 171.

Bib. : Cerquand, n° 25 ; Crespo, n° 45 ; Gagnière, n° 86.



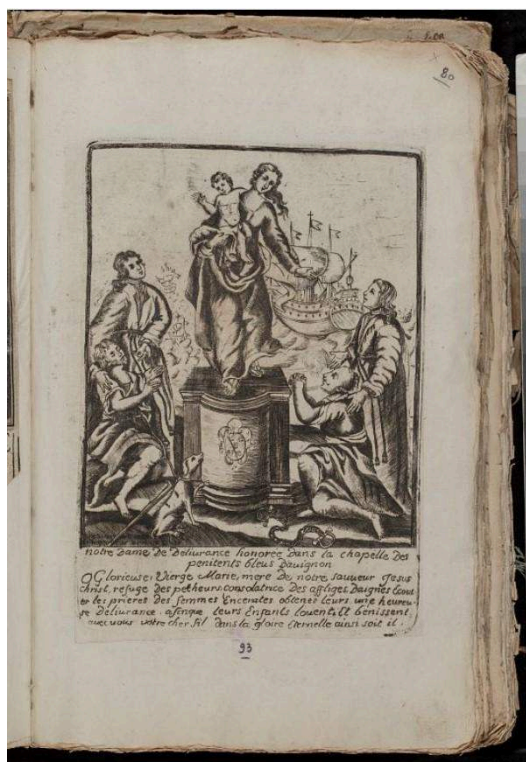
13. Notre Dame de Bonne Aventure

« NOTRE DAME DE BONE AVANTURE ». Sur le soubassement, cartouche avec un quatrain : « Des graces de mon Fils ie Suis dispensatrice / [etc.] ».

Burin, 25,1x18,8 cm au coup de planche.

État I/2 : anonyme (Chambon ou Arnavon ?). Loc. : PP, AA, n° 46. Bib. : Gagnière, n° 79.

État II/2 : ajout de cadres à feuillages pour deux médaillons ; arbre supplémentaire dans le médaillon en haut à gauche, baldaquin dans celui en bas à gauche. Dans l'image, sous le cartouche : « graué et imprimé / ch/ez / arnavon d'avignon ». Loc. : BMA, Atlas 24, n°10 (avec mention manuscrite de 1775). Bib. : Crespo, n° 43.



14. Notre Dame de Délivrance priée par deux Pénitents bleus

« notre Dame De Delivrance honoree Dans la chapelle Des / penitents bleus D'avignon ».

Deux pénitents intercédant pour un prisonnier et un aveugle. Sous le trait carré : « O Glorieuse Vierge Marie, mere [etc.] ».

Dans le coin inférieur gauche de l'image : « arnaou graveur / et imprimeur an taille douse [sic] ».

Burin, 25x17,2 cm au coup de planche.

Bib. : cat. expo. Avignon, 1944, p. 11 ; Cerquand, n° 22 ; Crespo, n° 49 ; Gagnière, n° 96.

État I/2 : état décrit. Loc. : BMA, Atlas 8, n° 165.

État I/2 : planche regravée (relief du sol au premier plan accentué par une zone de taille plus vaste ; volume du socle suggéré par des tailles et contre-tailles). Loc. : PP, AA, n° 93.



15. Notre Dame de Lorette

« S. MARIA LAVRETANA / Ora pro nobis ».

Au dessus de l'image, « LITANIÆ BEATÆ MARIÆ LAVRETANÆ », développée à gauche et à droite de l'image : « Kyrie eleison / Chreste eleison / [etc.] ». Sous l'image : « V. Angelus Domini nunciauit Mariæ / [etc.] ». À gauche du début de l'oraison, église de « NOTRE DAME DE / LAVRETTE / [etc.] ».

À la suite de l'oraison : « s'imprime chez Arnavaux A avignon ».

Burin, 26,3x18,5 cm (épr. rognée).

Loc. : BMA, Atlas 8, n° 49 et PP, AA, n° 54.

Bib. : Cerquand, n° 34 ; Crespo, n° 54 ; Gagnière, n° 113.



17. Notre Dame de Montaigu devant sa chapelle de Malaucène

« *B. Virgini Aspricollensi ex voto D.D.* ».

Burin, 21,1x14,3 cm au coup de planche.

État I/2 : « C. Audran fecit » et « AM Chambonne ». Loc. : pas d'épr. localisée.

État I/2 : Dans l'angle inférieur gauche de l'image : « chez / arnaon / [avenione ?] » recouvrant l'adresse précédente. Mention d'Audran à demi recouverte de tailles.

Loc. : PP, AA, n° 41.



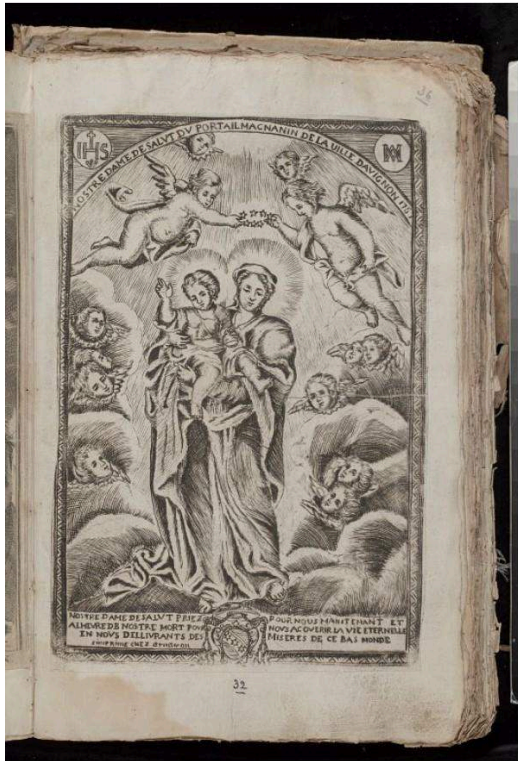
18. Notre Dame de Pitié du Saint Sépulcre

À la suite de l'oraison : « 1670 » ; sous l'oraison : « pour la devote Confrerie de notre dame de pitié ».

Burin, 25,8x17,3 cm (épreuve rognée).

État I/2 : pas d'épreuve localisée (adresse de Jean Chambon ?).

État II/2 : titre de l'oraison passé au brunissoir et modifié en « ORAISON A NOSTRE DAME DE PITIE DU ST SEPULCRE ». Dans l'angle inférieur droit : « S'INPRIME CHE ARNAVON » (mention gravée sur une autre, illisible). Loc. : PP, AA n° 43. Bib. : Gagnière, n° 134.



19. Notre Dame de Salut du Portail Magnagen

« NOSTRE DAME DE SALVT DV PORTAIL MAGNANIN DE LA UILLE D'AVIGNON. »

Sous l'image, au centre, armes de l'archevêque François-Maurice de Gonteri (1705-1742) ; de part et d'autre, oraison : « NOSTRE DAME DE SALVT PRIEZ POUR NOUS [etc.] ».

Burin, 29,2x19,7 cm (épr. rognée).

État I/3 : sous la prière : « *Ludou[icu]s David sc dellit et sculpsit. D.D.D.* » ; en haut, sur le cintre : « 1709 ». Loc. : BMA, Atlas 8, n° 175. Bib. : cat. expo. Avignon, 1944, p. 11 ; Cerquand, n° 18 ; Crespo, n° 81 ; Gagnière, n° 145 ; *I.F.F. xviii^e*, t. III, p. 393.

État II/3 : à gauche des armoiries, masquant le nom de David, « imprime chez arnaux » ; date modifiée en « 1757 ». Loc. : PP, AA, n° 32. Bib. : cat. expo. Avignon, 1944, p. 11 ; Cerquand, n° 18 bis ; Gagnière, n° 146.

État III/3 : planche retaillée (auréoles sans irradiation, différences dans le traitement des nuages). Loc. : BMA, Atlas 8, n° 176.



20. Notre Dame de Tout Pouvoir priée dans la chapelle Sainte-Anne d'Avignon

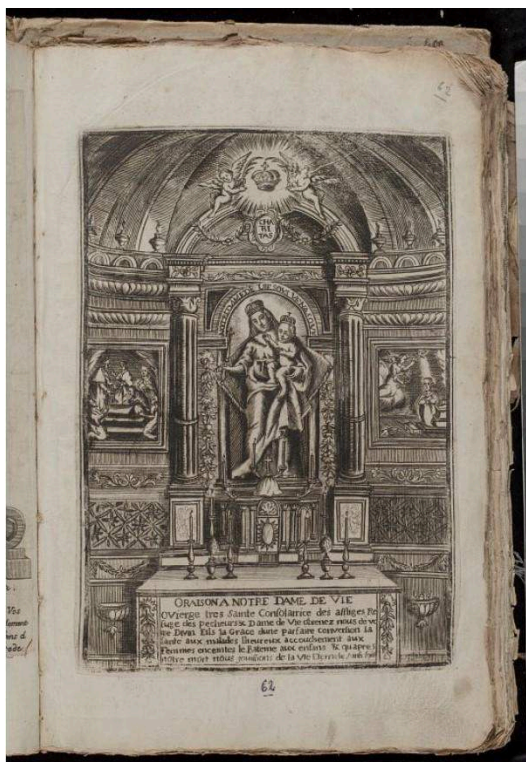
« NOTRE DAME DE TOUT POUVOIR / HONNOREE DANS LA CHAPELLE / DE SAINTE ANNE
D'AVIGNON ».

Sous le cadre de l'image, à gauche : « imprimé chez Arnavon, à Avignon ».

Burin, 26,1x17,1 cm (épr. rognée).

Loc. : BMA, Ms. 2303 et PP, AA, n° 11 (épr. avec mention de l'imprimeur presque effacée).

Bib. : cat. expo. Avignon, 1944, p. 13 ; Gagnière, n° 167.



21. Autel de Notre Dame de Vie à Venasque

« NOTRE DAME DE VIE SOVS VENASQVE ». Sur l'autel : « ORAISON A NOTRE DAME DE VIE / Ô Vierge tres Sainte, Consolatrice des affligés Re-/fuge des pecheur & Dame de Vie [etc.] ».

Burin, 27,9x19,7 cm (épr. rognée).

État I/2 : deux tableaux de part et d'autre de la niche laissés en blanc, de même qu'un médaillon au sommet et les deux morceaux de l'entablement. Niche avec fond fleurdelisé. Sous l'image, à gauche : « Graue et imprime chez Arnauon A auignon 1742 ». Loc. : BMA, Atlas 8, n° 226. Bib. : Cerquand, n° 24 bis ; Crespo, n° 84 ; Gagnière, n° 173.

État II/2 : tableaux latéraux montrant la présentation au Temple et l'Annonciation. Entablements sculptés. Médaillon au sommet de la niche où se lit « CHA/RI/TAS ». Disparition du fond fleurdelisé de la niche. Altération des visages. Nom d'Arnavon difficilement lisible. Loc. : BMA, in-fol. 208, n° 8 et PP, AA, n° 62. Bib. : Gagnière, n° 174.



22. Autel de Notre Dame de Vie à Venasque

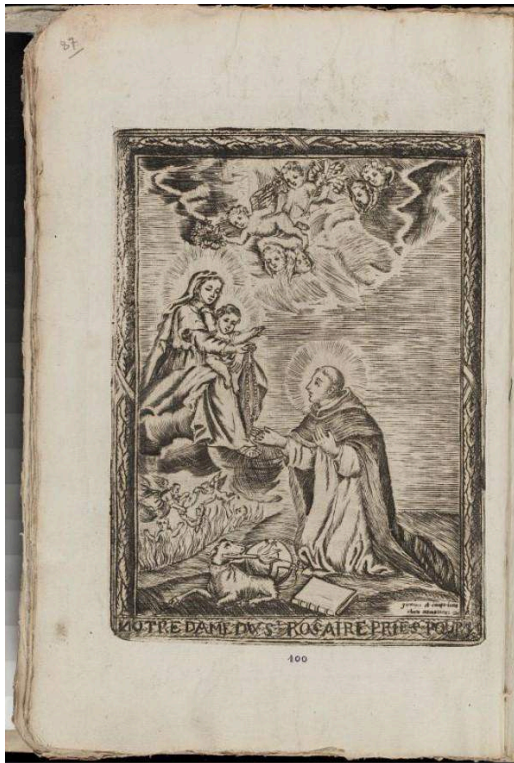
« ORAISON / O Vierge tres Sainte Confolatrice des affligez Refuge des / Pecheurs [etc.] ».

Sous l'autel : « grauez imprime chez arnaun a auignon ».

Burin, 27x18 cm.

Loc. : BMA, Atlas 8, n° 225.

Bib. : Cerquand, n° 24 ; Crespo, n° 83 ; Gagnière, n° 171



23. Notre Dame du Rosaire

« NOTRE DAME DV S^T ROSAIRE PRIES POUR [sic] ».

Dans le coin inférieur droite de l'image : « graué et imprimé / chez arnavon av[ignon] ».

Burin, 24,4x18,2 cm (épr. rognée).

Loc. : PP, AA, n° 100.

Bib. : Gagnière, n° 142.

NB : copie grossière d'un burin, légèrement plus grand, de Louis David (épr. : BMA, in-fol. 208, n° 21 et PP, AA, n° 36).



24. Notre Dame du Scapulaire

« ACCIPE EILI HOC TUI ORDINIS SCAPULARE / ECCE SIGNUM SALUTIS SALUS IN PERICULIS ».

Dans un cartouche, en bas à gauche : « *Simprime Chez Arnavon pres St Eutrope* ».

Burin, 24x17,1 cm (épr. rognée).

Bib. : Cerquand, n° 64 ter ; Crespo, n° 33 ; Gagnière, n° 160.

État I/2 : l'état décrit. Loc. : BMA, Atlas 8, n° 140.

État II/2 : planche regravée (visages et traitement général plus soignés, burin accentué). Loc. : PP, AA, n° 23.

NB : copie grossière d'un burin de Louis David d'après un retable peint par Nicolas Mignard pour l'église Saint-Symphorien d'Avignon (épr. : PP, AA, n° 22. Bib. : Gagnière, n° 161).

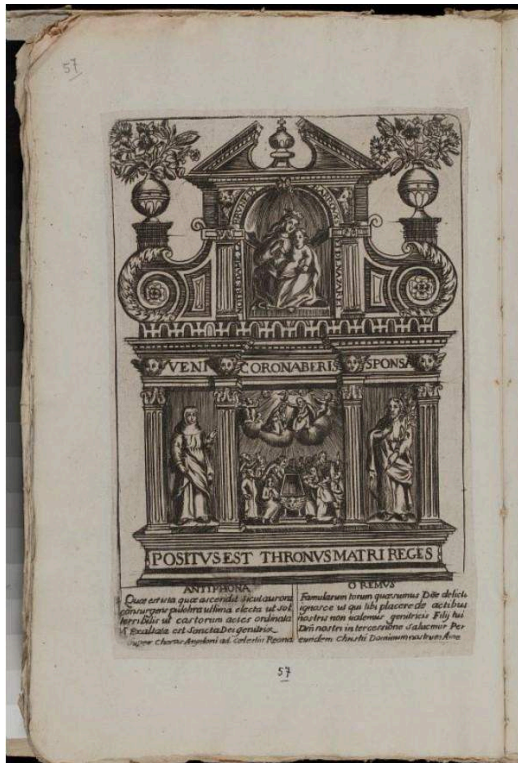


25. Notre Dame la Brune de Mazan

Burin, 19,5x14,1 cm (épr. rognée).

État I/2 : dans un cartouche sur le cadre, « NOSTRE DAME LA BRVNE ». Dans le coin inférieur gauche de l'image : « L. David fecit ». Loc. : BMA, in-fol. 208, n° 23-24. Bib. : Gagnière, n° 88.

État II/2 : dans un cartouche sur le cadre : « NOSTRE DAME LA BRVNE de Mazan ». Planche regravée : auréoles plus grandes, visages simplifiés, encadrement plus grossier. Dans le coin inférieur gauche de l'image : « Arnaun fecit auignon ». Loc. : PP, AA, n° 56. Bib. : Gagnière, n°87.



26. Notre Dame la Brune du Barroux et de Nazaret

« NOTRE DAME LA BRVNE DV BARROVXS ET DE NAZARET ». Sur l'entablement : « VENI CORONABERIS SPONSA » ; sur le socle : « POSITVS EST THRONVS MATRI REGES ». Sous l'image, colonne de gauche : « ANTIPHONA / *Quæ est ista quæ ascendit sicut aurora / [etc.]* » ; colonne de droite : « OREMVS / *Famularum torum quæ sumus [etc.]* ».

Burin, 26x17,2 cm au coup de planche.

Bib. : Cerquand, n° 13 ; Crespo, n° 46 ; Gagnière, n° 90.

État I/2 : Anonyme (Arnavaux ?). Loc. : PP, AA, n° 57.

État II/2 : sur le socle du retable, « gravé et imprimé chez arnaux a auignon ». Loc. : BMA, Atlas 8, n° 222.



27. Saint Antoine de Padoue

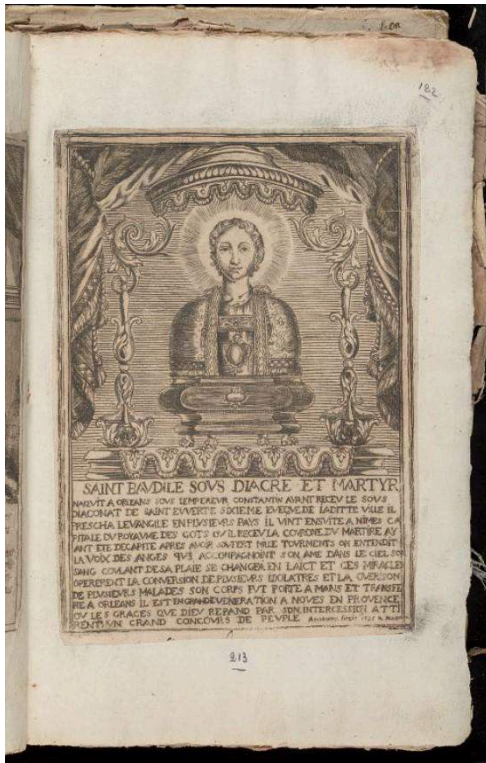
Dans un cartouche sous l'image, colonne de gauche : « *Antienne de S^t ANTHOINE de Padoue avec l'Oraison / pour dire lorsqu'on est en quelque nécessité / [etc.]* » ; colonne de droite : « *U. Ora pro nobis beate Antoni / R. Ut digni efficiamus promissionibus Christi / [etc.]* ».

Sous la colonne de droite, monogramme « LD » (pour Louis David).

Taille-douce, 27,1x18,6 cm au coup de planche.

État I/2 : l'état décrit. Loc. : BMA, Atlas 8, n° 128. Bib. : Cerquand, n° 69 ; Gagnière, n° 195.

État II/2 : planche retournée. Sous la colonne de gauche : « *simprime chez Arnavon av[ignon].* ». Loc. : PP, AA, n° 185. Bib. : Crespo, n° 118 ; Gagnière, n° 194.



28. Buste-reliquaire de saint Baudile à Noves

« SAINT BAUDILE SOVS DIACRE ET MARTYR / NAQVIT A ORLEANS SOVS L'EMPEREUR
 CONSTANTIN AYANT RECEV LE SOVS / DIACONAT [etc.] ».

À la suite : « Arnaon fecit 1735 A Auignon ».

Burin, 25,2x17,8 cm au coup de planche.

Loc. : PP, AA, n° 213.

Bib. : Gagnière, n° 206.



29. Saint Bénézet

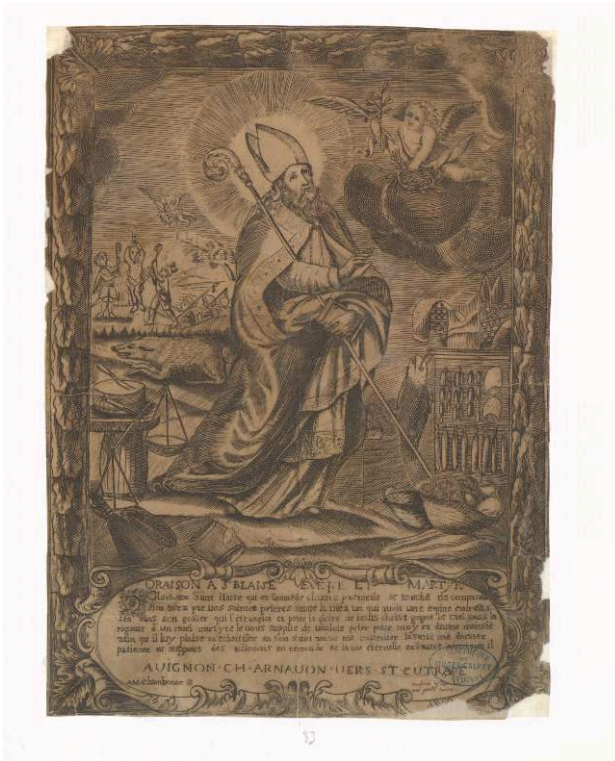
« Sainct benoit berger que le vulgaire [sic] par diminuf [sic] appelle S benezet aage de douze / ans gardant les brebis [etc.] ».

Taille-douce, 20,5x14,5 cm (épr. rognée).

État I/2 : adresse inconnue (Chambon ? Louis David ?). Loc. : pas d'épr. localisée.

État II/2 : dans l'image, sous le saint, « imprime chez arnaux a auignon », visiblement gravé sur une autre mention illisible. Loc. : BNF, Rd2 (Saint Bénézet) et PP, AA, n° 229.

Bib. : Gagnière, n° 211 ; Pichou, p. 181.



30. Saint Blaise

Dans un cartouche sous le saint : « ORAISON A S^T BLAISE EVEQVE ET MARTYR / O Glorieux [etc.] ».

Burin, 29x20 cm au coup de planche.

Bib. : Cerquand, n° 43 ; Crespo, n° 128 ; Gagnière, n° 221-222.

État I/3 : dans le cartouche, à gauche : « AM. Chambonne * ». Loc. : pas d'épr. localisée.

État II/3 : dans le cartouche, au centre : « AUIGNON. CH. ARNAUON. UERS. ST. EUTROPE » ;
 dessous, à gauche : « AM. Chambonne * ». Loc. : BMA, Atlas 8, n° 83.

État III/3 : planche retaillée. Dans le cartouche : « imprimé chez arnauon pre st eutrope
 a auignon ». Loc. : PP, AA, n° 211.



31. Saint Bonnet

« SAINT BONNET PRIEZ POUR NOUS ». L'église présente dans l'image est peut-être celle de Saint-Bonnet-du-Gard, à environ 25 km à l'est d'Avignon.

À droite du titre : « imprime chez Arnavaux à Avignon / par St Eutrope ».

Burin, 24,8x18,8 cm (épr. rognée).

Loc. : PP, AA, n° 232.

Bib. : Gagnière, n° 224.



32. Le vénérable César de Bus

« Vera Effigies R. P. CÆSARIS DE BUS [etc.] ».

Burin, 22,5x15,3 cm au coup de planche.

État I/2 : adresse inconnue. Loc. : pas d'épreuve localisée.

État II/2 : dans l'angle inférieur droit, « regrave chez Arnavaux ». Loc. : BnF, Rd2 (César de Bus).



33. Le vénérable César de Bus prêchant

« LE. V.P. CESAR DE BUS FONDATEUR DE LA DOCTRINE CHRETIENNE / DECEDE A AVIGNON OV IL GIT LE 15 AVRIL 1607 AGE DE 63 ANS ».

Sur le cadre, en bas à gauche : « simprime chez arnavon a avignon ».

Burin, 22,6x17,5 cm au coup de planche.

Loc. : BnF, Rd2 (César de Bus) et PP, AA, n° 219.

Bib. : Gagnière, n° 428.

NB : copie grossière d'une gravure du buriniste Claude Charpignon, actif à Paris dans les années 1630-1640 (*I. F. F. XVII^e, t. II, p. 275*).

34. Le vénérable César de Bus en prière

Partant de la bouche du saint : « in hoc Signo Vinces »

Dans l'image, sous le saint : « L. David fecit Aven. ».

État I/2 : l'état décrit. Loc. : pas d'épreuve localisée.

État II/2 : sous le saint, ajout de « simprime chz [sic] arnavon ». Loc. : BnF, Rd2 (César de Bus) et publié in père Baudouin de Breux, *Abrégé de la vie du vénérable Père César de Bus*, Avignon, Joseph-Daniel Hirschner, 1747.



35. Saint Éloi

« PRIES POUR NOUS ». Dans le registre inférieur, voiture conduite par un cocher, dont il est le saint patron (image de la corporation des voituriers ?).

Sous le titre, à gauche : « simprime chez arnaux a aignon ».

Burin, 25,1x15,4 cm.

Loc. : BnF, Rd2 (saint Éloi) et BMA, Ms 2408, p.1.

Bib. : Gagnière, n° 232.



36. Saint Elzéar et Sainte Delphine

Sur le soubassement de l'autel : « ORATIO / Ad sanctos virgines et coniuges elzearium & dulphinam ». Deux anges tenant des banderoles dans le ciel, chacune commençant par : « in hoc latere Christi [etc.] ». Sous le trait carré : « caelestes flores coniagii / [etc.] ».

Sous l'oraison, à gauche : « s'imprime chez arnavon a auignon ».

Burin, 23,7x16,8 cm au coup de planche.

Loc. : BnF, Rd2 (saint Elzéar) et PP, AA, n° 199.

Bib. : Gagnière, n° 239.

37. Saint Fiacre

« ORAISON SAINT FIACRE / Glorieux amy de Dieu [etc.] ».

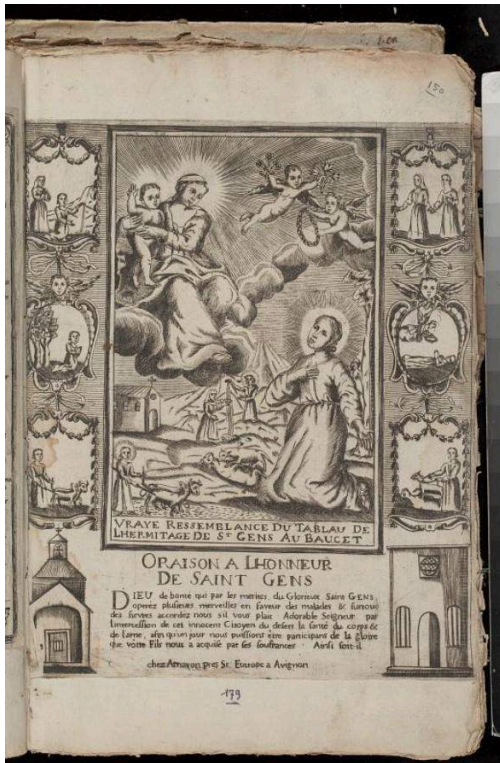
Burin, 28,1x20,5 cm au coup de planche.

État I/3 : à la suite de l'oraison, « I. Chambon fecit ». Loc. : BNF, Rd2 (saint Fiacre).

État II/3 : dans l'image, sur la bêche : « I. David fecit » ; à la suite de l'oraison, « A Chambonne ». Pas d'épreuve localisée.

État III/3 : à la suite de l'oraison, « Avignon A [sic] chez Arnavaon » gravé au-dessus de « A Chambonne ». Loc. : PP, AA n° 193. Bib. : Gagnière, n° 246.

[NB : le 1^{er} état a déjà été numérisé pour l'article sur les Chambon : H174086]



38. Saint Gens à l'ermitage du Beaucet

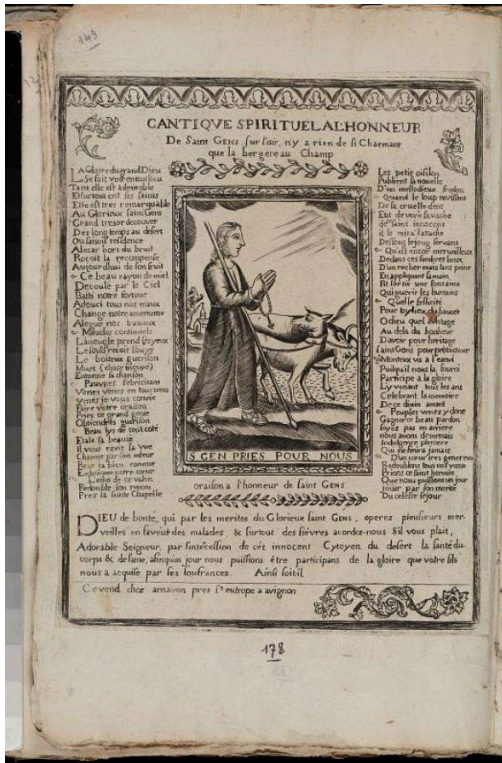
« S GEN PRIES POUR NOUS ». Au-dessus de l'image, « CANTIQUÉ SPIRITUEL A L'HONNEUR / De Saint GENS *sur l'air*, ny a rien de si Charmant / que la bergere au Champ », continué sur les côtés : « La Gloire du grand Dieu / Se fait voir en tout lieu / [etc.] ». Sous l'image, « oraison a l'honneur de saint GENS / Dieu de bonté, qui par les merites du Glorieux saint GENS, [etc.] ».

Sous le trait carré, en bas à gauche : « Ce vend chez arnavon pres St eutrope a avignon ».

Burin, 26,8x21 cm au coup de planche.

Loc. : BMA, in-fol. 208, n° 14 et PP, AA, n° 178.

Bib. : Crespo, n° 140 ; Gagnière, n° 256.



39. Retable de Saint Gens au Beaucet

« VRAIE RESSEMBLANCE DU TABLAU DE / LHERMITAGE DE S^T GENS AU BAUCET ». Sous le tableau :

« ORAISON A LHONNEUR / DE SAINT GENS / DIEU de bonté qui par les merites du Glorieux Saint GENS / [etc.] ».

Sous l'oraison, au centre : « chez Arnavaon pres St Eutrope a Avignon ».

Burin, 28,6x22,8 cm (épr. rognée).

Loc. : PP, AA, n° 179.

Bib. : Gagnière, n° 257.



40. Drapelet à l'effigie de saint Jacques

Sur le cadre entourant l'image du saint : « LE VRAY PORTRAIT DE ST IACQVE LE MAGEORE / S IACQVE A ESTE DECAPITE DANS LA VILLE DE IERUSALEM / [etc.] ».

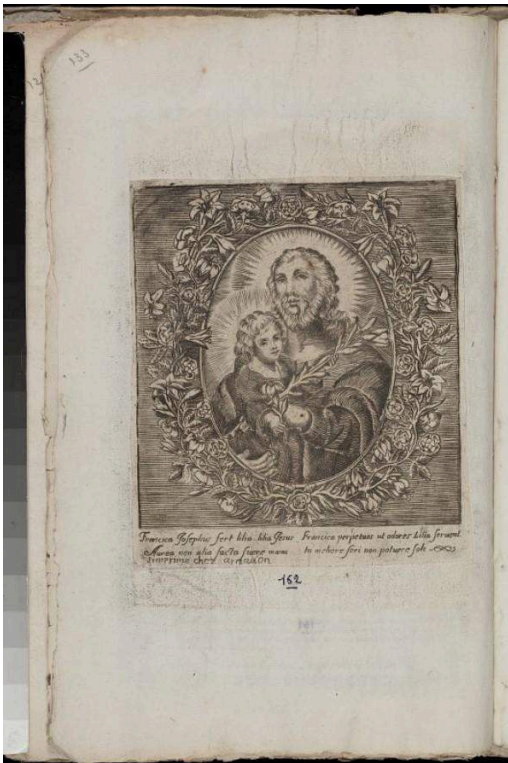
Sur la langue supérieure du drapelet : « Gravé par L David [2-3 mots illisibles] Aagé [sic] de 85 ans ».

En bas : « la Tres devotte Confreries [sic] des pellerins de St Iacques erigée dans l'Eglise de S^t Didier ».

Burin, 37,2x24,2 cm (épreuve détournée).

État 1/2 : l'état décrit. Loc. : pas d'épreuve localisée.

État 11/2 : planche regravée. Sur la langue inférieure, en haut : « Simprime chez ARnavon [sic] a Aiugon [sic] » recouvrant une autre adresse passée au brunissoir (l'un des Chambon ?). Loc. : PP, AA, n° 203. Bib. : Gagnière, n° 275.



41. Saint Joseph

Sous l'image : « *Francica Jofephus fert lilio lilia Jesus [etc.]* ».

Sous le poème, à gauche : « *simprime chez arnavon* ».

Burin, 18,7x16,3 cm (épr. rognée).

Loc. : PP, AA, n° 162.

Bib. : Gagnière, n° 281.



42. Saint Just et saint Pasteur

Sous le cadre, oraison : « Illuſtres freres parncipauts [sic] du Royaume celeste Iuste & Paſterr qui apres vos tourments eſtes arriu/é plainc de ioye [etc.] ».

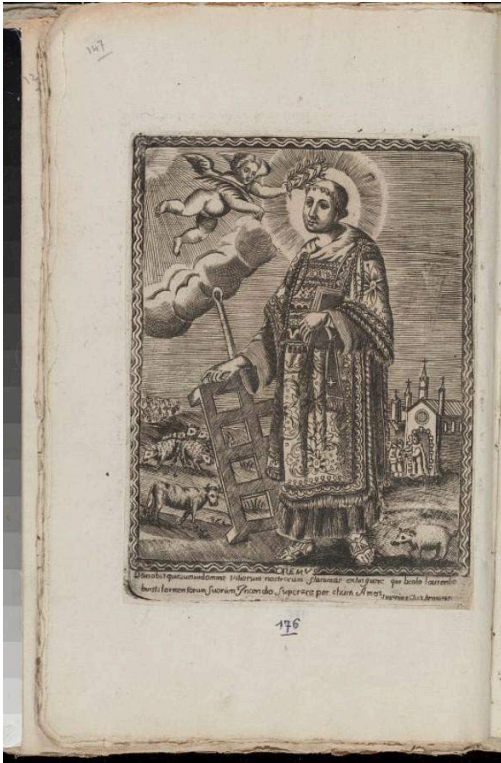
Dans l'angle inférieur gauche de l'image : « ſimprime chez arnauon ».

Burin, 19,1x15,2 cm au coup de planche.

Loc. : BMA, in-fol. 208, n° 15 et PP, AA, n° 173.

Bib. : Gagnière, n° 285.

NB : image dérivée d'un retable de l'église de Séguret.



43. Saint Laurent devant l'église de Mormoiron

Sous l'encadrement : « OREMVS / Donobis quæsumus domine Vitiorum nostrorum [etc.] ».

Burin, 22,8x16,8 cm au coup de planche.

État I/2 : adresse inconnue. Loc. : pas d'épreuve localisée.

État II/2 : à la suite de l'oraison, : « simprime Chez Arnauon » (visiblement gravé sur une autre mention, illisible). Loc. : BMA, Atlas 8, n° 207 et PP, AA, n° 176.

Bib. : Cerquand, n° 53 ; Crespo, n° 147 ; Gagnière, n° 286.



44. Saint Martin

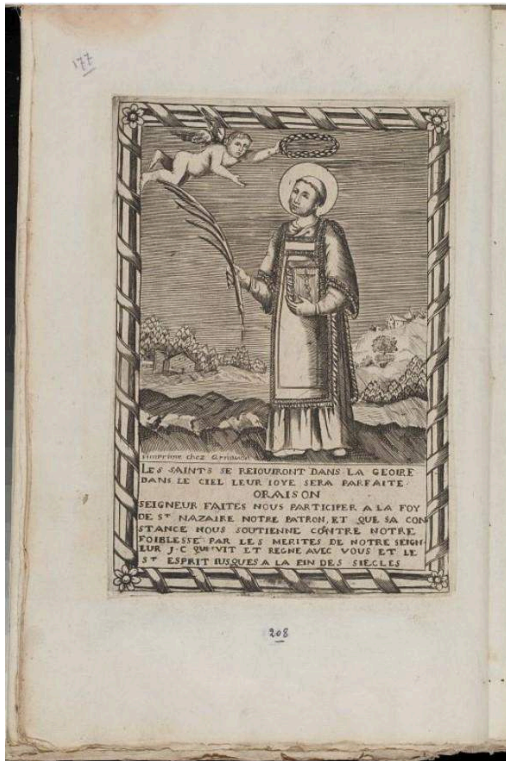
« S^t MARTIN PRIES POVR NOVS ».

À gauche du cheval : « simprime chez [Arnavon] ».

Burin, 17x13,5 cm.

Loc. : BnF, Rd2 (saint Martin) et BMA, Atlas 8, n° 36 (avec note manuscrite : « Confrérie des meuniers à la métropole »).

Bib. : Cerquand, n° 42 ; Crespo, n° 150 ; Gagnière, n° 298.



45. Saint Nazaire devant l'église de Sablet

Sous le trait carré : « LES SAINTS SE REIOUIRONT DANS LA GEOIRE [sic] / DANS LE CIEL
LEUR IOYE SERA PARFAITE / ORAISON / [etc.] ».

Dans l'angle inférieur gauche de l'image : « simprime chez arnauon ».

Burin, 24x16,6 cm au coup de planche.

Loc. : PP, AA, n° 208.

Bib. : Gagnière, n° 299.



46. Saint Nicolas devant sa chapelle d'Avignon

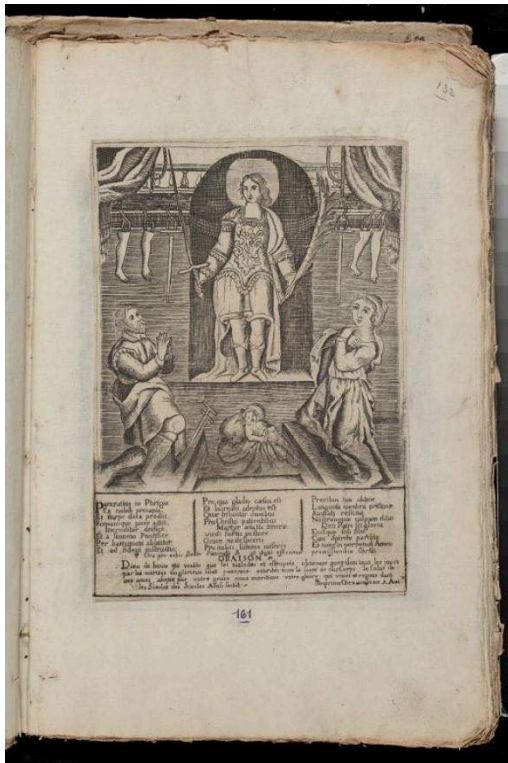
Sous l'image : « ET CIR CVMCINXIT CVM ZONA GLORIAE ET INDUIT / [etc.] ».

Sous le saint : « imprime chez arnaux a Avignon ».

Burin, 23x17,2 cm au coup de planche.

Loc. : BMA, Atlas 8, n° 173.

Bib. : Crespo, n° 153 ; Gagnière, n° 300.



47. Saint Pancrace entouré d'ex-voto

Sous le trait carré, hymne gravé sur trois colonnes : « Pancratius in Phrigia / [etc.] » ;
 dessous : « ORAISON / Dieu de bonté qui voulés que les malades et estropiés [etc.] ».

À la suite de l'oraison, à droite : « l'imprime Chez arnavon a Avi[gnon]ⁿ. ».

Burin, 23,8x16,2 cm (épr. rognée).

Loc. : PP, AA, n° 161.

Bib. : Cerquand, n° 17 ; Gagnière, n° 308.

NB : composition proche d'une gravure sur bois dotée d'un texte typographié et publiée par l'imprimeur avignonnais David Chastel (1674-1756). Cf. Gagnière, n° 308.



48. Saint Pierre de Luxembourg veillant sur Avignon

« ST PIERRE DE LUXEMBOURG ».

Dans l'angle inférieur gauche de l'image : « simprime chez arnauon / a avignon ».

Burin, 21,8x17,6 cm au coup de planche.

Loc. : BNF, Rd2 (Saint Pierre de Luxembourg) et PP, AA, n° 227 (épr. coloriée).

Bib. : Crespo, n° 157 ; Gagnière, n° 312.



49. Saint Ruf

« SAINT RVF PRIEZ POUR NOUS. ».

Burin, 22,3x15,2 cm au coup de planche.

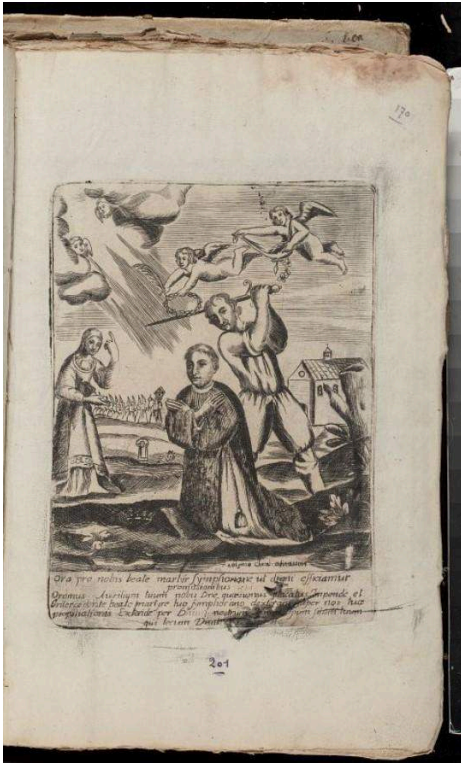
État I/3 : sur un rocher, en bas à gauche, « Lud. David fecit » ; sous le cadre, au centre : « [ill.] chez Anne Chambonne ». Loc. : BNF, Rd2 (Saint Ruf).

État II/3 : « s'imprime / chez / arnavon ». Loc. : BNF, RD-2 (Saint Ruf).

État III/3 : L'adresse recouverte de tailles. Loc. : PP, AA, n° 168 et BMA, in-fol. 58, n° 130.

Bib. : Gagnière, n° 332.

[NB : le 1^{er} état a déjà été numérisé pour l'article sur les Chambon : H180791)



50. Saint Symphorien

Sous l'image : « Ora pro nobis beate martyr Symphoriane ut digni efficiamur [etc.] ».

Burin, 22,8x16,5 cm au coup de planche.

État 1/2 : « A Avignon Chambon ». Pas d'épreuve localisée.

État 11/2 : « Avignon chez arnavon », gravé au-dessus de l'adresse précédente, encore visible. Loc. : PP, AA n° 201.

Bib. : Gagnière, n° 342.



51. Bustes-reliquaires de sainte Anne et d'autres saints conservés dans l'église Sainte-Anne d'Apt

En haut, au centre, buste-reliquaire de « S. ANNA », surmonté du cartouche « SANTA / ANNA / PATRONA / ARRAN/STVM ». À droite, cartouche : « Ab santam Annam / Caeleste Beneficium introiuit in Annam / [etc.] » ; à gauche, autre cartouche : « Ad sanctos Eccleiaë / Sacerdos Dei Benedicite [etc.] ». Dessous, bustes-reliquaires de « S CASTOR », « S AVSPICIVS » et « S MARTINAVS [sic] ». Sous l'image : « Cantique à l'honneur de Sainte Anne d'Apt / sur l'Air *BENISSEZ LE SEIGNEUR SUPREME* / [etc.] ».

Sous le cantique, à gauche : « simprime chez arnaux a auignon pres le corpsaint ».

Burin, 36x22,5 cm (épr. rognée).

Loc. : PP, AA, n° 139.

Bib. : Crespo, n° 178 ; Gagnière, n° 357.



52. Sainte Barbe, sainte Marguerite et un saint adorant le Saint Sacrement

« SAINTE.BARBE.PRIEZ POUR NOUS ». Image de la confrérie du Saint Sacrement ?

Sur le cadre, en bas : « gravé et imprimé chez Arnavaux à Avignon ».

Burin, 25x18 cm au coup de planche.

Loc. : BMA, Atlas 8, n° 50.

Bib. : Cerquand, n° 44 ; Crespo, n° 182 ; Gagnière, n° 363.



53. Buste-reliquaire de sainte Casarie à Villeneuve-lès-Avignon

Sous le trait carré : « *DEVS IANVM VIRGINUM PRIMUM ET CORONA QUI BEATÆ CASARIE VIRGINI* [espace blanc] *LUCE EX DONO* [etc.] ».

Sous l'image, « *imprime chez arnaux / a avignon* ».

Burin, 16x11,7 cm (épr. rognée).

Loc. : PP, AA, n° 144.

Bib. : Gagnière, n° 367.

NB : copie simplifiée d'un cuivre de Louis David (Gagnière, n° 368).



54. Noli me tangere de la corporation des jardiniers

« SAINTE MARIE MADELENE PRIEZ POUR NOUS ».

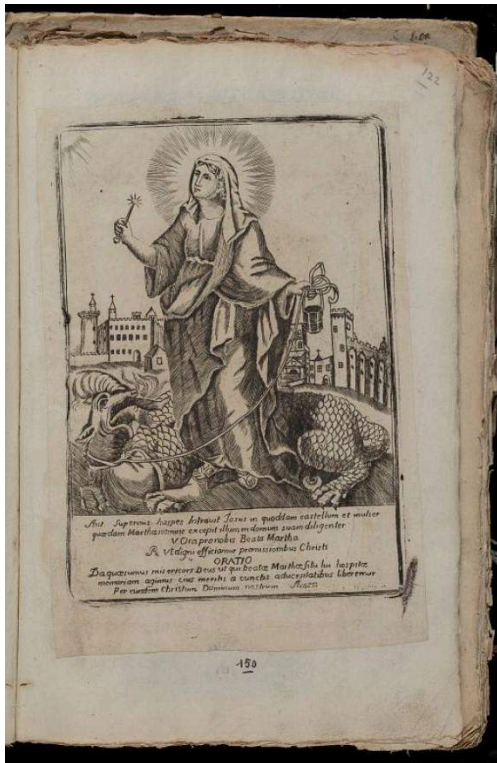
Dans la prédelle, outils des jardiniers (bêche, pots, arrosoir, système d'irrigation, etc

Sous la prédelle, à gauche : « [ill.] chez arnavon » ; à droite : « avignon ».

Burin, 23x16,8 cm au coup de planche.

Loc. : PP, AA, n° 148.

Bib. : Gagnière, n° 374.



55. Sainte Marthe, tournée vers la gauche, terrassant la tarasque devant Tarascon

Sous l'image : « *Aui^a Supernus hospes Intrauit Jesus in quoddam castellum et mulier / [etc.]* ».

Burin, 24,3x17,5 cm au coup de planche.

État I/3 : anonyme (Chambon ? Arnavon ?). Loc. : BMA, Atlas 8, n° 244. Bib. : Crespo, n° 196.

État II/3 : auréole plus petite (traces de la précédente) et volumes regravés. À la suite de l'oraison : « chez arnavon ». Loc. : BnF, RD3 (sainte Marthe) et BMA, Atlas 8, n° 245.

Bib. : Crespo, n° 195 ; Gagnière, n° 382.

État III/3 : planche retaillée (lumière divine plus circonscrite ; monstre regravé ; arbre manquant à droite). Adresse à demi effacée (Arnavon). Loc. : PP, AA, n°150.



56. Sainte Marthe, tournée vers la droite, terrassant la tarasque devant Tarascon

« SANCTA .MARTHA .ORA .PRO .NOBIS ».

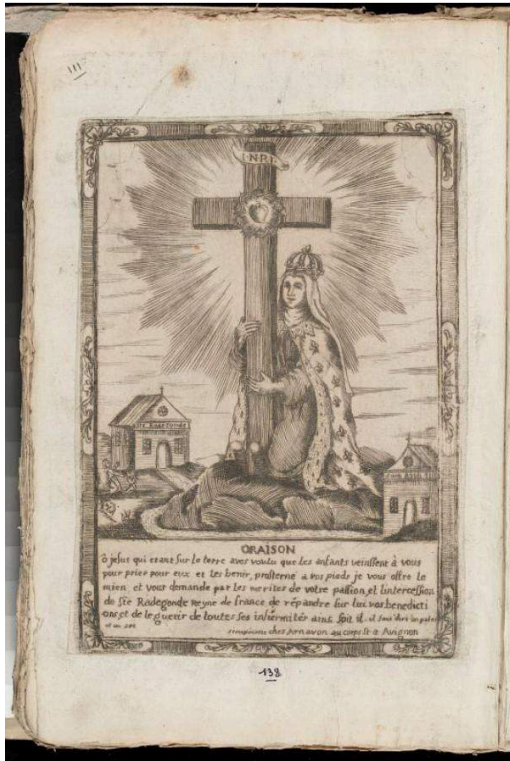
Burin, 24x16 cm au coup de planche.

État I/2 : sous le pied de la sainte, « Lud. David ». Loc. : BnF, Rd3 (sainte Marthe).

État II/2 : dans l'image, à droite du monstre, « sim/prime / chez / arnau/on / avign ».

Loc. : BMA, Atlas 8, n° 243 (épr. sur soie jaunie). Bib. : Crespo, n° 198 ; Gagnière, n° 384.

NB : copie d'un burin du graveur lyonnais Nicolas Auroux († 1689). L'estampe avignonnaise a servi de modèle à une gravure sur bois publiée à Avignon par Claude-Marie Calvet-Leblond (1790-1842).



57. Sainte Radegonde devant les chapelles Sainte-Radegonde et Saint-Roch d'Apt

Sous le trait carré : « ORAISON / ô jesus qui étant [sur la terre] avez voulu que les enfants viennent à vous / [etc.] ».

Sous l'oraison : « s'imprime chez Arnavaon au corps St à Avignon ».

Burin, 26,5x19,1 cm au coup de planche.

Loc. : PP, AA, n° 138.

Bib. : Gagnière, n° 395.



58. L'Ange gardien du chapitre de Saint-Didier d'Avignon

Sous le cadre mouluré : « Angelis Suis mandavit de te ut custodiant te in omnibus Viis tuis ».

Burin, 24,4x17,7 cm au coup de planche.

Bib. : Cerquand, n° 65 ; Gagnière, n° 179.

État I/3 : l'ange désigne du doigt le ciel où les nuages se dissipent. L'enfant est représenté de trois-quarts. Sous la légende, en bas à droite : « J. Michel Sculpsit Avenione 1757 ». Loc. : BMA, in-fol. 143, n° 9.

État II/3 : l'ange désigne du doigt une Croix qui irradie dans le coin supérieur gauche ; les nuages dans sa proximité immédiate ont disparu. L'enfant est représenté de profil. Sous l'image, la lettre est inscrite dans un cartouche. En bas : « Gravé et imprimé Chez Michel Rüe de la Bonnetterie pour le Ven[é]rable Chapitre de St Didier d'Avignon ». Loc. : BMA, Atlas 8, n° 57.

État III/3 : même image que le deuxième état. En bas : « Gravé et imprimé Chez Arnavon Pres St Eutrope pour le Ven[é]rable Chapitre de St Didier d'Avignon ». Loc. : PP, AA, n° 135.



59. L'Ange gardien

« ESPRIT BIENHEUREUX PROTEGÉS NOUS SIL VOUS PLAIT ».

Sous le titre : « imprime chez arnavon pre st eutrope a avignon ».

Burin, 25x18,7 cm au coup de planche.

Loc. : BMA, Atlas 8, n° 56.

Bib. : Cerquand, n° 65 ; Gagnière, n° 178.

NB : copie en contrepartie et de moindre qualité de l'estampe précédente (état III/3).



60. La Croix de Pechiquat

« LA SAINTE CROIX de la Montagne de Pechiquat proche de Saint Gervasi, en Languedoc Plantee par le nome Barthelemy Roubau Berge du lieu de Ventabren en Prouence Se font des prodiges Merueils tous les ans par Terre Contre nos Ennemis A l'honneur de la S^{te} Passion de N^{ost}r^e S^{ic} ».

Burin, 24,8x17,8 cm au coup de planche.

État 1/2 : anonyme. Loc. : PP, AA, n° 87. Bib. : Crespo, n° 103.

État 11/2 : sur le cadre, en bas, « grave chez arnavon pre st eutrope a avignon [2 mots ill.] ». Loc. : PP, AA, n° 88 (épr. coloriée). Bib. : Gagnière, n° 426.



61. Croix de la Mission de 1734 et 1745

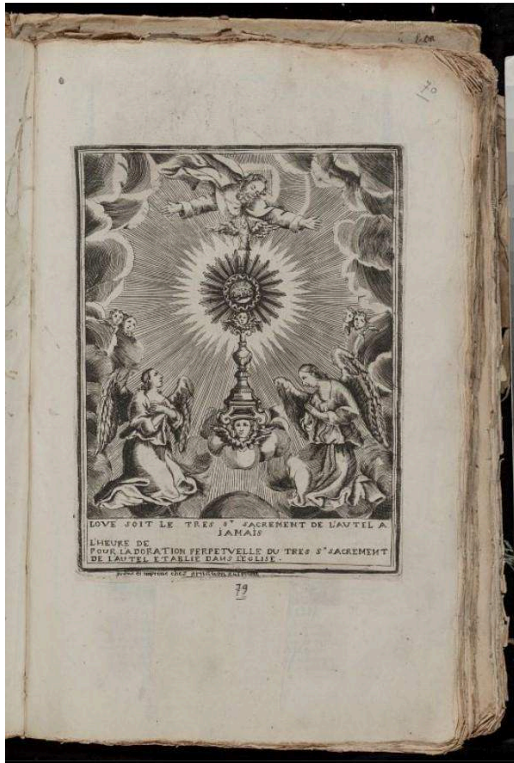
Sur le socle de la Croix : « LE PEUPLE / D'AVIGNON / A ELEVÉ CE / SIGNE / IMMORTEL / DE NOTRE SALUT [etc.] ». Sur le soubassement, à gauche : « Arnavaux fecit ».

Burin, 23,8x15,1 cm au coup de planche.

Bib. : Gagnière n°416.

État I/2 : croix surmontée de « INRI » et flanquée de deux lanternes. Sur le socle : « [...] 3 MAY 1734 ». Loc. : BnF, VA-84 (Avignon) et BMA, Atlas 8, n° 193 et 195. Bib. : Crespo, n° 104.

État II/2 : croix décorée des instruments de la Passion et surmontée du cartouche « IN/RI » et d'un oiseau. Trace des deux lanternes latérales. Sur le socle, deux statues d'anges ; dans le cartouche : « [...] L'AN 1745 ». Loc. : BnF, VA-84 (Avignon) et PP, AA, n° 84.



62. Adoration du Saint Sacrement

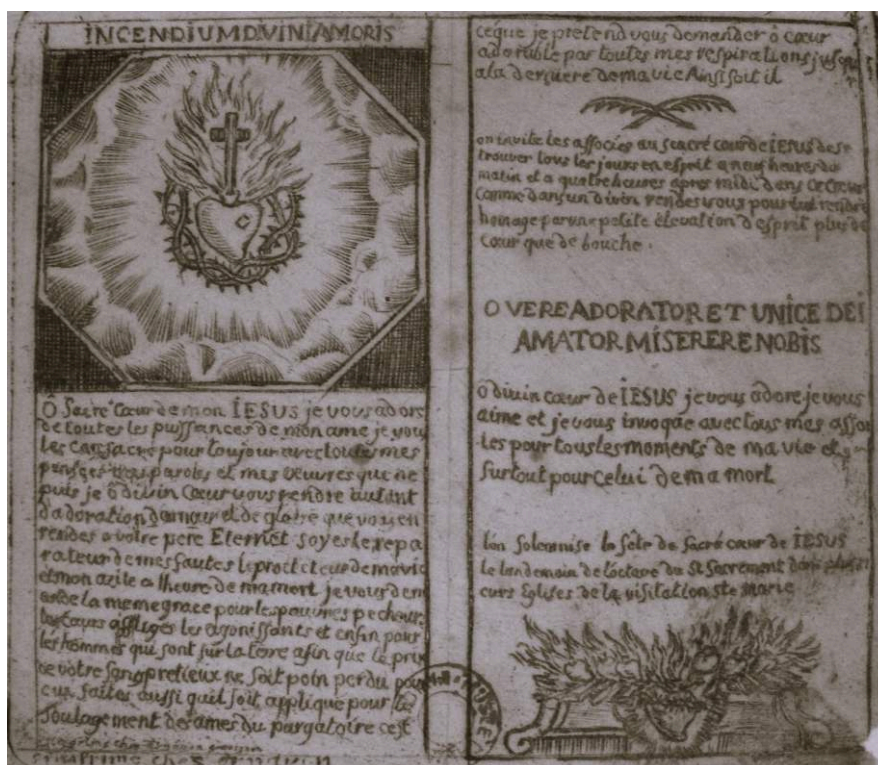
« LOVÉ SOIT LE TRES S^T SACREMENT DE L'AUTEL A / JAMAIS / L'HEURE DE ... / [etc.] ».

Sous le cadre, à gauche : « graué et imprime chez arnaux auignon ».

Burin, 22,5x16,9 cm au coup de planche.

Loc. : BMA, in-fol. 208, n° 13 (avec un cadre peint en orange) et PP, AA, n° 79.

Bib. : Gagnière, n° 31.



63. Le Sacré Cœur ardent

« INCENDIUM DIVINIAMORIS ». Sous l'image, sur deux colonnes, oraison en français et en latin : « Ô Sacré Cœur de mon IESUS je uous adore / de toutes les puissances de mon ames je vous / les consacre [etc.] ».

Sous le trait carré, sous la colonne de gauche : « simprime chez arnavon ».

Burin, 15x10 cm.

Loc. : BMA, Atlas 24, n° 9.

Bib. : Crespo, n° 100.

64. Découpure : Sacrés Cœurs et colombe divine

Dans un médaillon ovale, surmontés du triangle mystique et de la colombe du Saint Esprit, les cœurs de « IHS » (Jésus), « IOH » (Joseph) et « MAR » (Marie).

Sous l'image, à gauche : « chez arnavon a avignon ».

Burin, 8,5x6,6 cm au coup de planche.

Loc. : PP, AA, n° 73.



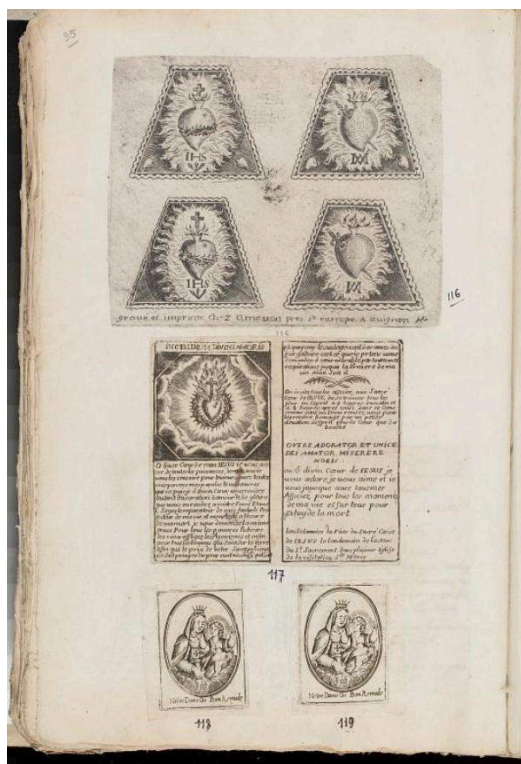
65. Planche de douze découpures : Sacré Cœur et Vierge à l'Enfant tenant le scapulaire

Entre le deuxième et le troisième registre : « gravé et imprimé chez arnaudon pré st europe a aignon ».

Burin, 24,1x18,2 cm (planche) ; 5,1x4,8 cm (chaque vignette).

Loc. : PP, AA, n° 96.

Bib. : Gagnière, n° 61.



66. Planche de quatre découpures : scapulaires

Quatre cœurs enflammés de Jésus (« IHS ») ou Marie (« MAR ») dans des trapèzes.

Sous les scapulaires : « graué et imprimé chez arnaun pres st eutrope A auignon ».

Burin, 12,9x15,8 cm (planche rognée).

Loc. : BMA, Atlas 24, n° 282 et PP, AA, n° 116.



67. La tarasque

Au-dessus du monstre : « Dessigne et gravee d'après l'animal mesm à Tarascon en provence elle feut deffaitte par s^{te} Marthe / [etc.] ».

Dans le coin inférieur droit de l'image : « arnaun fecit / auenione ».

Burin, 15,6x20,4 cm (épr. rognée).

Loc. : PP, AA, n° 149.

Bib. : Crespo, n° 203 ; Gagnière, n° 402.

NOTES

1. Avignon, Archives départementales de Vaucluse [ci-après AD84], 3E12/1925, f° 833 v°-839 v°.
2. Acte de baptême : Avignon, Archives municipales [ci-après AM], GG184, f° 243.
3. En 1720 encore, Pierre-Joseph Arnavaux apparaît comme témoin dans un acte notarié avec la profession de « marchand de bas » (Avignon, AD84, 3E12/1923, f° 1116 v°). Le contrat de mariage indique qu'il possédait en 1722 deux métiers à bas de soie hérités de son père (3E12/1925, f° 837 r°-v°). Ils ne sont en revanche plus mentionnés dans son inventaire après décès de 1758 (3E7/431, f° 402 r°-406 r°).
4. Sur la fabrication et le commerce de la soie à Avignon, cf. notamment René Moulinas, « Industrie, conjoncture et fiscalité : la fabrique des soieries d'Avignon et les privilèges de régnicoles des habitants de cette ville à la fin du xvii^e siècle et au début du xviii^e siècle », in Pierre

Antonetti, René Moulinas *et al.* (dir.), *Études d'histoire provençale*, Paris, Ophrys, 1971, p. 55-136 ; Sylvain Gagnière, Jacky Granier *et al.* (dir.), *Histoire d'Avignon*, Aix-en-Provence, Edisud, 1979, p. 434-440 et 449-450 ; Françoise Moreil, « Les taffetassiers d'Avignon sous l'Ancien Régime », in [Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard], *Albert Soboul, vingt ans après : des gens de métiers aux sans-culottes XVIII^e - début XIX^e siècles* [actes de la journée d'études de Nîmes, Archives départementales du Gard, 12 octobre 2002], Nîmes, Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard, 2004, p. 83-85.

5. Avignon, AD84, 3E7/170, 1719, f° 408 r°-410 v°. Prévu pour durer six ans, l'apprentissage s'acheva finalement au bout de trois.

6. Acte de sépulture : Avignon, AM, GG64, f° 171 v°.

7. Acte de baptême : Avignon, AM, GG47, f° 120 v°.

8. Nastasia Gallian, « La famille Chambon et l'édition d'estampes religieuses à Avignon (v. 1663-1722) », *Nouvelles de l'estampe*, n° 269, mis en ligne le 6 avril 2023. Url : <http://journals.openedition.org/estampe/3915>.

9. Cf. Jean-François Cerquand, « L'imagerie populaire à Avignon et dans le Comtat, XVII^e et XVIII^e siècles », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, vol. II, 1883, p. 46-48 ; Pierre-Louis Duchartre et René Saulnier, *L'imagerie populaire : les images de toutes les provinces françaises du XV^e siècle au Second Empire*, Paris, Libr. de France, 1925, p. 427-428 et *L'imagerie parisienne : l'imagerie de la rue Saint-Jacques*, Paris, Gründ, 1944, p. 189-190 ; Sylvain Gagnière, *Catalogue de l'imagerie populaire religieuse avignonnaise*, Avignon, Rullière frères, 1943, p. V.

10. Cf. N. Gallian, « La famille Chambon... », art. cité.

11. Avignon, AD84, 5E33, f° 86 r° (paiement de 2 livres 12 sols 6 deniers pour 150 images), 172 v° (paiement de 11 livres 17 sols), 186 r° (paiement de 10 livres 19 sols), 190 r° (paiement de 11 livres 11 sols) et liasse 1 n° 3 (700 images à 35 sols le cent et 3 images sur taffetas à 14 sols les trois en 1730). Il faut sans doute y ajouter plusieurs livraisons d'images dont le fournisseur n'est pas spécifié (f° 92 r°, 143 v°, 148 r°, 156 r°, 160 v°, 165 r°, 176 r° et 179 r°).

12. Avignon, AD84, Hôpital Saint-Bénézet E27, f° 65 v° (paiement de 9 livres 12 sols en 1726).

13. Les confréries de pénitents furent particulièrement actives à Avignon jusqu'au XVIII^e siècle. Riches, elles figuraient parmi les principaux commanditaires d'œuvres d'art de la ville. Cf. Abbé Chouvet, *Histoire de la confrérie des pénitents blancs d'Avignon*, Roubaix, Dhont, 1906 ; L. Darmangeat, *Histoire de la royale et dévote compagnie des pénitents gris d'Avignon*, Avignon, Roumanille, 1903 ; Frédéric Meyer, « À Avignon au XVIII^e siècle. La confrérie des pénitents noirs de la Miséricorde », *Études vauclusiennes*, n° XXIX, janvier-juin 1983, p. 8-14.

14. L'estampe concernée est perdue, mais les commandes sont documentées dans les archives. Cf. Avignon, AD84, 6E13, f° 55 v° (paiement de 31 livres 15 sols 10 deniers), 58 r° (18 livres 13 sols et 4 deniers), 82 v° (525 images sur papier à 40 sols le cent et 8 images tirées sur taffetas, pour un total de 12 livres 12 sols et 4 deniers), 88 r° (475 images sur papier et 8 images sur taffetas, pour un montant de 13 livres 13 sols), 92 v° (525 images sur papier et 8 images sur taffetas pour 15 livres 1 sol), 96 r° (paiement de 15 livres 10 sols), 99 v° (425 images à 38 sols le cent et 8 images sur taffetas à 48 sols, pour un total de 13 livres 15 sols), 106 r° (paiement de 5 livres 16 sols 8 deniers) et 110 r° (5 livres 16 sols 8 deniers pour des images sur papier et 2 livres 12 sols pour des images sur taffetas).

15. Avignon, AD84, 1G472, f° 245 r°.

16. Avignon, AD84, 5E36, f° 14 v° (paiement en 1744 de 4 livres pour 400 images). Deux autres lignes concernent des versements liés à des achats d'images auprès d'un fournisseur non spécifié, mais qui pourrait être Arnavon (f° 7 bis r° et 31 v°).

17. Cf. [cat. 10, 14, 21-23, 25, 28, 32, 60, 61 et 67].

18. Un acte fut passé en ce sens devant notaire (Avignon, AD84, 3E7/431, f° 434 r°-440 r°). Marie-Alix Rostan s'y engageait à continuer à entretenir ses enfants jusqu'à ce qu'ils prennent leur indépendance.

19. Avignon, AM, GG48, f° 160 v° (acte de baptême).
20. *Ibid.*, f° 197 v° (acte de baptême) et AD84, 3E7/432, f° 723 v°-727 r° (constitution du patrimoine de Joseph-François-Agricol Arnavon sur sa part de l'héritage paternel, 1759). Duchartre et Saulnier se trompent donc en en faisant un imagier ayant travaillé en son nom propre (P.-L. Duchartre et R. Saulnier, *L'imagerie populaire...*, *op. cit.*, p. 428). Devenu chanoine, Joseph-François-Agricol Arnavon fut l'auteur d'un ouvrage sur Pétrarque et d'un portrait au pastel du graveur Jean-Joseph Balechou, ensuite gravé par Cathelin.
21. Avignon, AD84, E36
22. Avignon, AD84, 5E36, f° 87 v° (paiement à Jean-Joseph-Bénézet Arnavon de 6 livres pour la regravure d'une matrice et de 4 livres pour la fourniture de 400 épreuves) et 97 v° (paiement à Marie-Alix Rostan de 7 livres 16 sols pour 650 « images des agonisants »).
23. Avignon, AD84, 5E24, f° 4 r° (paiement de 3 livres 10 sols pour 200 images). Les deux versements de 1774 et 1776 sont destinés à des marchands anonymes (f° 8 v° et 9 v°). À partir de 1777, la confrérie se fournit auprès de Claude Leblond, qui est devenu entre-temps le principal marchand d'estampes d'Avignon (cf. Nastasia Gallian, « Les Leblond, éditeurs d'estampes religieuses à Avignon (v. 1705-1854) », in Céline Borello et Aziza Gril-Mariotte (dir.), *Imageries religieuses à l'ère industrielle : supports, diffusion et usages (XVII^e-XX^e siècles)* [actes du colloque de Mulhouse, Université de Haute-Alsace – CRESAT, 20-21 avril 2016], Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 97-110).
24. Saint Joseph était honoré dans la chapelle construite pour les Pénitents violets place du Grand-Paradis.
25. Avignon, AD84, 5E42, f° 201 r° (paiements de 2 livres 5 sols pour 100 images de réception ; de 11 livres 8 sols pour d'autres images ; de 10 livres 14 sols pour 475 images sur papier à 1 livre 15 le cent et 6 images sur taffetas à 8 sols pièce), 207 r° (paiement de 7 livres 17 sols pour 450 images), 209 r° (deux paiements de 2 livres 25 sols pour 400 images de réception), 211 r° (paiements de 4 livres 4 sols pour 200 images de réception et 6 livres pour 350 images), 215 r° (paiement pour 200 images de réception). À partir de 1782, les estampes sont payées « à l'imprimeur », sans plus de précision.
26. Antoine Desandré et Anne Pascal se marièrent à Avignon en 1763 (Avignon, AM, GG90, f° 124 r°). En 1782, Desandré s'associa devant notaire avec le cartier Jean-Joseph-Louis Guinrandy, le second s'engageant à fournir des cartes à jouer au premier, qui se chargeait de les commercialiser dans sa boutique de la rue des Grottes à Avignon (AD84, 3E8/1302, f° 398 r°-399 r°). L'année suivante, Desandré fit partie des experts convoqués pour expertiser le fonds de boutique de de son confrère Claude Leblond (AD84, 3E257, f° 812 v°-816 v°). Il est cité dans ce document comme « marchand d'estampes », une appellation corroborée par 17 estampes religieuses portant son adresse (cf. Sylvain Gagnière, *Catalogue de l'imagerie...*, *op. cit.*, *passim*). Décédé en 1785 (testament : AD84, 3E6/259, f° 594 v°-587 r°), il fut remplacé par sa veuve, qui dénonça l'accord passé avec Guinrandy (AD84, 3E8/1307, f° 141-144) et qui se mit à fabriquer des cartes à jouer en plus de son activité d'éditrice d'estampes religieuses (AD84, 3E8/1305, f° 336 r°-v°). Son nom apparaît sur 12 gravures représentant le Christ, la Vierge, des saints ou des images de communion (cf. S. Gagnière, *Catalogue de l'imagerie...*, *op. cit.*, *passim*).
27. Cf. Jean-François Cerquand, « L'imagerie populaire à Avignon et dans le Comtat, XVII^e et XVIII^e siècles », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, vol. II, 1883, p. 45-71 et S. Gagnière, *Catalogue de l'imagerie...*, *op. cit.*
28. L'album Arnavon (sans cote) fait partie de l'ancien fonds du musée du Vieil Avignon. Il fut offert, en même temps que d'autres images pieuses et des ex-libris, par Louis Z. Perrot, un amateur d'histoire locale né en Louisiane en 1847 et mort à Avignon en 1923, dont le nom figure sur l'une des pages liminaires. Ce don est par ailleurs noté, mais non daté, par Sylvain Gagnière (*Catalogue de l'imagerie...*, *op. cit.* p. 5). Peut-être Perrot compila-t-il lui-même ce recueil, dont l'aspect cherche à imiter les volumes de gravures tels qu'ils pouvaient être conçus par les

collectionneurs d'Ancien Régime. L'album Arnavaux est en effet recouvert d'une reliure en parchemin ancien, mais qui fut visiblement réemployée à plusieurs reprises puisqu'elle laisse apparaître, à demi effacés, les titres manuscrits « Législature, mémoires, objets militaires » sur le dos, « Guerre » sur le plat inférieur et « Voyage en S[uisse ?] [1815 ?] » sur le plat inférieur. Il contient essentiellement des gravures des Chambon et des Arnavaux, mais également des estampes exécutées à Avignon par Philippe Mellan († 1674), Louis David (1644-1721), Philippe Sauvan (1697-1789), Jean Michel (1703-1765), Louis-Martin-Roch Joubert (v. 1721 - apr. 1788), J. Fournière (documenté en 1726), Joseph Pomarède († 1730), Antoine et Anne Desandré († 1785 et 1810), Pierre Corne (v. 1736-1795), Martial Rouvière (actif au milieu du XVIII^e siècle), J. R. Veyrier (documenté de 1752 à 1780) et Antoine Faure (documenté de 1758 à 1780). On notera en revanche l'absence de gravures éditées par la principale dynastie de graveurs avignonnais du XVIII^e siècle, les Leblond. Parmi les graveurs non avignonnais, sont représentés Jean Le Clerc, Jacques Coelemans, Jean-François Cars, Pierre Le Pautre, etc.

Louis Z. Perrot légua une autre partie de sa collection, en l'occurrence un ensemble d'ex-libris, à la Bibliothèque Calvet, aujourd'hui partie prenante de la Bibliothèque municipale d'Avignon. Cette même institution conserve certains des papiers de Perrot (Ms. 4637).

29. Sa dépouille fut déplacée à Rome au XIX^e siècle.

30. Avignon, AD84, 3E7/431, f° 402 r°-406 r°.

31. Marie-Alix Rostan et ses enfants.

32. Voir les articles du *Courrier d'Avignon* des 3 août 1755 et 7 juillet 1757 (estampes annoncées dans le *Mercure de France* en septembre 1755 et juin 1757). Sur Balechou, cf. Jules Guiffrey, « Le graveur Baléchou et le portrait du roi de Pologne (novembre 1749 - avril 1752) », *Nouvelles Archives de l'art français*, 2^e série, t. III, 1882, p. 142-210 ; Jules Belleudy, J.-J. Balechou, graveur du Roi, 1716-1764, Avignon, Editions de l'Académie de Vaucluse ; F. Seguin, 1908 ; Marcel Roux, *Inventaire du fonds français : graveurs du dix-huitième siècle*, Paris, Bibliothèque nationale, 1930, t. I, p. 405-434 ; et Pierre Arlaud, *Catalogue raisonné des estampes gravées d'après Joseph Vernet*, Avignon, impr. Rullière-Libeccio, 1976, p. 12-13.

33. Cf. Marc Venard, « Les missions des Oratoriens d'Avignon aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Revue d'histoire de l'Église de France*, n° 145, 1962, p. 16-38.

34. Sur la collaboration entre les Chambon et Louis David, cf. N. Gallian, « La famille Chambon... », art. cité. Sur David, cf. Francesca Mariano, « Notes sur Louis David (1644-vers 1718), graveur, éditeur et fabricant d'indiennes à Paris et à Avignon », *Nouvelles de l'estampe*, n° 263, mis en ligne le 2 décembre 2020 [DOI : 10.4000/estampe.1533].

35. On sait par exemple que la matrice tirée par Arnavaux pour la corporation des cordonniers fut regravée par J. Gigognan en 1727 (AD84, 6E13, f° 71 r°). Mal documenté, ce graveur est l'auteur d'une estampe représentant le Notre-Dame-du-Groseau à Malaucène, datée de 1731. Peut-être est-il le « sieur Deasbrought dit Gigognan » cité comme l'un des peintres des décors éphémères exécutés pour l'entrée des ducs de Bourgogne et de Berry à Avignon en 1701, ensuite gravés par Louis David (AM, BB82, f° 155). Arnavaux fut également chargé par le chapitre de l'église Saint-Didier d'Avignon de regraver et d'imprimer une matrice gravée et déjà retaillée par Jean Michel [cat. 58]. Originaire de Genève, Michel s'installa à Avignon vers 1730, où il fut le maître du jeune Balechou. Jusqu'à sa mort en 1765, il réalisa une cinquantaine de gravures au burin (images pieuses, ex-libris, portraits, illustrations scientifiques). À son sujet, cf. Raphaël Mérindol, « Jean Michel, graveur et marchand d'estampes », *Les Dossiers de la Mission de l'Inventaire Historique d'Avignon*, juin 2006, p. 2-4 et N. Gallian, *La fabrication et le commerce des estampes à Avignon au XVIII^e siècle*, mémoire de Master 2 d'Histoire de l'Art, Marianne Grivel (dir.), Université Paris IV, 2011, vol. II, p. 528-575.

36. Cf. Nastasia Gallian, « Les Leblond, éditeurs d'estampes... », *op. cit.*

37. C'est le cas notamment de l'hôpital Saint-Bénézet qui, dès 1756, se détourna des Arnavaux au profit de Leblond (Avignon, AD84, 5E33, f° 198 r°, puis sans doute les entrées anonymes

suivantes). Idem pour les Pénitents violets à partir de 1777 (AD84, 5E24, f° 12 r°, plus sans doute les entrées anonymes des f° 15 r°, 19 r°, 21 r° et 2' r°-v°).

38. La liste des dettes actives et passives de Leblond est indexée à l'inventaire de sa boutique, dressé en 1783 (AD84, 3E6/257, f° 929 r°-930 r°). La publication de cet acte est en cours.

RÉSUMÉS

Héritière des imagiers de la famille Chambon, Marie-Alix Rostan (1705-1782) collabora avec son mari, Pierre-Joseph Arnavon (1691-1757), pour diriger ce qui fut le principal atelier de gravure et d'impression d'images en taille-douce d'Avignon entre 1722 et le début des années 1760. Recherchant, comme leurs prédécesseurs, la clientèle des confréries, des corporations et des chapitres d'église, les Arnavon développèrent une offre centrée sur les images de dévotion naïves et très marquées par leur terroir, dont nous proposons ici une étude d'ensemble et un catalogue.

Heiress to the imagery tradition of the Chambon family, Marie-Alix Rostan (1705-1782) collaborated with her husband, Pierre-Joseph Arnavon (1691-1757), to lead what was the principal workshop for engraving and printing intaglio images in Avignon between 1722 and the early 1760s. Seeking, like their predecessors, clientele from brotherhoods, guilds, and church chapters, the Arnavons developed an offering focused on devotional images, naive and deeply rooted in their region, of which we present here a comprehensive study and catalog.

INDEX

Mots-clés : Avignon, Pierre-Joseph Arnavon, Marie-Alix Rostan, image de confrérie, image de corporation, imagerie demi-fine, imagerie religieuse, Chambon, Arnavon, Louis David

AUTEUR

NASTASIA GALLIAN

Maîtresse de conférences en Histoire de l'Art, Sorbonne Université / Centre André Chastel UMR 8150